

Didier Raoult, la reconnaissance enfin ?

*L'hydroxychloroquine sonnera-t-elle le glas du coronavirus ?*

Pages 12-13



# Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 8986

Samedi/Dimanche 11-12 Avril 2020

## Le confinement accentue la précarité des personnes en situation de handicap

*La distanciation sociale est difficilement envisageable*



Pages 4-5

Les thèses fallacieuses du Polisario et de l'Algérie rejetées par le Conseil de sécurité

Page 3



Ouverture de la deuxième session de l'année législative 2019-2020

Une séance plénière sous-tendue par une logique d'urgence

Page 2

Le CNDH loue les valeurs de solidarité qui ont marqué la lutte contre le coronavirus

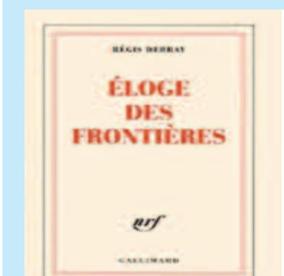


**Amina Bouayach**

Nous sommes en train de vivre un moment charnière de l'histoire de l'humanité

Page 7

Notules sur la question de la frontière



Page 9

*Ouverture de la deuxième session de l'année législative 2019-2020*

# Une séance plénière sous-tendue par une logique d'urgence

# Actualité



La Chambre des représentants et celle des conseillers ont tenu vendredi 10 avril respectivement à 15 heures et à 16 heures des séances plénières consacrées à l'ouverture de la deuxième session de l'année législative 2019-2020.

Marquées par les traditionnels discours du président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, et de celui de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, ces séances ont été tenues dans le respect des mesures et des procédures de prévention exceptionnelles prises pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Toutes les mesures d'hygiène et de prévention ont, en effet, été scrupuleusement observées.

Ces mêmes dispositions, avait précisé le président du Groupe parlementaire socialiste à la première Chambre, Amam Chokrane, dans une déclaration à la MAP, seront prises au cours de la séance des questions de politique générale auxquelles répondra le chef du gouvernement, sous le thème "Les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la propagation du coronavirus et les mesures de lutte contre la pandémie".

En tout cas, c'est la logique de l'urgence qui devra sous-tendre toute la programmation des deux Chambres du Parlement dans les mois à venir : l'accent sera mis essentiellement sur les dossiers en lien direct avec la ges-

tion de la crise du Covid-19.

Sur le registre du contrôle de l'action gouvernementale, un programme de travail provisoire a été déjà mis en place pour les mois d'avril et de mai, lequel sera focalisé sur les secteurs de la santé, l'éducation, l'intérieur, l'agriculture, la pêche maritime, l'économie, les finances et la réforme de l'administration, l'industrie et le commerce.

Et à titre exceptionnel, a-t-il fait observer, toute séance sera marquée par des débats autour d'une question centrale en lien direct avec la mobilisation face à l'épidémie et ses retombées dans les domaines prioritaires.

Dans le même esprit d'efficacité, les séances des questions orales seront plutôt courtes tout en accordant les mêmes plages horaires à tous les groupes parlementaires pour débattre des divers sujets traités. Les ministres auront suffisamment de temps pour mettre l'opinion publique au courant de l'évolution de la situation.

S'agissant du déroulement des séances consacrées à la législation, la priorité sera donnée aux textes relatifs à la riposte nationale aux contraintes nées de la pandémie et aux moyens de les surmonter.

Une série de textes ont été d'ores et déjà soumis aux commissions spécialisées de la Chambre des représentants, portant sur les domaines de l'environnement, la lutte contre le blanchiment d'argent, l'habitat, la sé-

curité sociale, l'état civil, les Fondations des œuvres sociales des fonctionnaires du ministère de la Justice, de la Sécurité nationale, de la Santé, des anciens militaires et combattants, entre autres.

Pour les commissions permanentes, Amam Chokrane a expliqué qu'elles tiendront leur réunion chaque fois qu'il est nécessaire compte tenu des consignes de prévention et des règles de représentativité des groupes, comme ce fut le cas à l'occasion des récentes réunions des commissions des finances et de l'intérieur.

Il ne fait donc de doute pour personne que la session du printemps du Parlement qui aura comme mot d'ordre d'accompagner l'effort national pour sortir de l'actuelle pandémie son bilan en sera impacté. Et ce contrairement à celle qui l'a précédée.

A ce propos, il convient de rappeler que celle-ci avait été marquée par l'adoption de la loi de Finances et par une production législative importante dans d'autres domaines. Ainsi 35 textes, dont un projet de loi, avaient été approuvés, de même que 34 projets de lois couvrant divers secteurs d'activité, tels que le projet de loi 37.17 modifiant et complétant le Dahir portant loi 1.73.211 du 26 Moharrem 1393 (2 mars 1973) fixant la limite des eaux territoriales ou encore le projet de loi 38.17 modifiant et complétant la loi 1.81 instituant une zone économique exclusive.

Le bilan de la session d'octobre avait également été marqué par l'approbation de textes relatifs au climat des affaires et à l'instauration de la confiance en l'économie nationale. Notamment les projets de loi relatifs à la simplification des procédures et formalités administratives, au financement collaboratif, au partenariat public-privé (PPP), à la réforme des tribunaux financiers et à la Charte des services publics. Il s'agit, dans le même sens, des procédures prévues par la loi de Finances pour le financement des investissements, le soutien des petites et moyennes entreprises (PME) et la création du compte d'affectation spéciale intitulé Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat, a-t-il précisé.

Concernant le suivi de l'action gouvernementale, les quatre séances consacrées à la politique générale avaient touché des questions d'une importance cruciale, notamment la politique de l'eau, l'accélération de l'industrialisation et la promotion du climat des affaires, le développement des zones reculées, les priorités de l'action gouvernementale et les interventions publiques.

En outre, les membres du gouvernement y avaient répondu à 347 questions orales concernant les secteurs des services, les programmes publics et la performance des services publics et à 800 questions écrites.

H.T

## Oued Eddahab

5.382 demandes de Ramedistes issus de la province d'Oued Eddahab ont reçu un avis favorable pour percevoir les aides financières attribuées par le Fonds spécial de gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Quelque 6.654 demandes ont été envoyées par SMS aux services compétents par les titulaires de la carte du Régime d'assistance médicale (RAMED) pour obtenir cette aide financière, a déclaré à la MAP le chef de la cellule provinciale du régime RAMED au niveau de la wilaya de Dakhla, Hamma Toumi.

Il a souligné que toutes les demandes ont été traitées au niveau de la province d'Oued Eddahab et ont reçu un avis favorable de la part des autorités locales, faisant savoir que cette opération s'est déroulée de manière 100 % électronique, avec l'utilisation des systèmes d'information au niveau de la wilaya et des annexes administratives. Les autorités veillent aussi au respect strict des mesures sanitaires et des précautions de distanciation sociale au cours de cette opération, a-t-il poursuivi.

## Laâyoune

Phosboucraa, filiale du groupe OCP, a mis à la disposition des structures hospitalières de la ville de Laâyoune du matériel respiratoire "Made in Morocco", dans le cadre de la contribution à l'effort national visant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

Les bénévoles d'Act4Community Phosboucraa, un programme OCP qui encourage la prise d'initiative citoyenne, ont ainsi conçu et fabriqué des raccords en "Y" à destination des hôpitaux de Laâyoune, dont 30 sont déjà livrés et 30 autres en cours de fabrication.

"Conçus et imprimés grâce à la technologie d'impression 3D, ces raccords permettent de doubler la capacité du matériel de réanimation respiratoire et ainsi d'augmenter le nombre de patients que peuvent accueillir les hôpitaux locaux", ont expliqué à la MAP des responsables de Phosboucraa.

Des collaborateurs ont conçu des équipements de protection faciale, dont certaines pièces ont été imprimées en 3D. Ces équipements produits localement contribueront aux efforts de lutte contre la propagation du COVID-19.

# Les thèses fallacieuses du Polisario et de l'Algérie rejetées par le Conseil de sécurité



**L**e Conseil de sécurité a reçu jeudi un briefing par le Secrétaire des Nations unies sur la question du Sahara tel que prévu par la résolution 2494, adoptée le 30 octobre 2019.

Contrairement aux vœux de l'Algérie, qui a mobilisé ses relais et galvanisé sa presse officielle et officieuse, le Conseil de sécurité a, selon des sources diplomatiques auprès de l'ONU, ignoré ses agitations sur l'ouverture des consulats généraux dans nos provinces sahariennes, considérant ainsi qu'il s'agit d'actes de souveraineté conformes au droit international et relevant strictement du cadre des relations bilatérales entre le Maroc et ses partenaires africains.

Pour rappel, l'Algérie fût le seul Etat parmi les 193 Etats que compte l'ONU à réagir à l'ouverture du consulat général de l'Union des Comores à Laâyoune, se fendant instinctivement d'un communiqué agressif, et à l'ouverture du consulat général de Côte d'Ivoire dans la même ville, allant jusqu'au rappel de

son ambassadeur à Abidjan.

Le dédain du Conseil de sécurité, qui demeure le seul garant légitime du maintien de la paix et de la sécurité internationale, est d'autant plus éloquent que la cascade de communiqués algériens s'est toujours appuyée sur le droit international. Ce faisant, l'instance exécutive onusienne, dépositaire ultime de la légalité internationale, démontre le caractère bancal et la vacuité des arguments de l'Algérie.

En plus des dix pays d'Afrique qui ont ouvert des consulats généraux dans nos provinces du Sud, des pays d'autres régions du monde ont annoncé leur intention d'ouvrir prochainement des postes consulaires dans la région, indifférents aux gesticulations de l'Algérie.

L'acharnement algérien sur la question de l'ouverture des consulats généraux vient prouver une nouvelle fois que l'Algérie est la principale partie au différend régional sur le Sahara, comme l'a toujours démontré le Maroc avec lucidité.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a également réitéré les paramètres qu'il a

clairement définis dans ses résolutions 2414, 2440, 2468, et 2494 pour parvenir à une solution définitive au différend régional sur le Sahara lors de son



Le processus des tables rondes est la seule voie pour parvenir à une solution politique définitive au différend sur le Sahara

briefing sur la question du Sahara tenu jeudi conformément à la résolution 2494, adoptée le 30 octobre 2019.

Pour parvenir à cette solution, les membres du Conseil de sécurité ont considéré qu'il n'y a pas d'alternative au processus des tables rondes, qui a réuni en décembre 2018 et en mars 2019 à Genève le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie, et le Polisario, à l'issue duquel les participants ont convenu de se réunir de nouveau sous le même format.

Cette solution politique ne peut être que réaliste, pragmatique, durable, et basée sur le compromis, des paramètres déjà définis dans les dernières résolutions et qui renvoient sans équivoque à l'Initiative marocaine d'autonomie, dont le caractère sérieux et crédible a été réaffirmé par le Conseil depuis 2007.

L'agitation de l'Algérie sur la question de la désignation d'un nouvel Envoyé personnel, manifestée par un déluge de dépêches de l'agence de presse officielle de l'Algérie et ses relais nationaux et polissariens, est d'autant plus incompréhensible qu'elle inter-

vient dans le contexte du refus cinglant opposé par le Conseil de sécurité à la candidature de Ramtane Laamamra pour le poste de représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye.

Les gesticulations de l'Algérie viennent confirmer, une fois de plus, son statut de partie principale au différend régional sur le Sahara.

Si l'Algérie souhaite se montrer à la hauteur du rôle que lui assigne la résolution 2494 du Conseil de sécurité, son activisme devra être mobilisé pour renforcer son engagement dans le processus des tables rondes, de manière constructive et en faisant preuve de réalisme et de compromis, jusqu'à son aboutissement.

L'Algérie, par ailleurs, s'est démenée par le biais de certains de ses relais pour introduire dans les travaux du briefing une référence à la Covid-19, dans une tentative malheureuse d'instrumentalisation de la pandémie, au fi de l'esprit de coopération et de solidarité qui devrait présider à la lutte contre cette maladie en ces moments particuliers.

# Le confinement accentue la précarité des personnes en situation de handicap



« J'enlève tous mes vêtements sur le pas de la porte avant de rentrer à la maison. Mais le plus difficile, c'est que je ne peux plus prendre mes enfants dans mes bras ». Le Coronavirus fruste Mohammed sentimentalement. Pis, il l'a mis sur la paille financière. Afin de respecter les gestes barrières, il est obligé de restreindre au maximum les contacts avec ses enfants. Car contrairement à beaucoup d'entre nous, il n'a pas la possibilité de faire du télétravail. La nature de son activité lui impose de quitter son domicile tous les matins pour subvenir aux besoins d'une famille qui s'est récemment agrandie, en dépit des risques sanitaires encourus, la peur au ventre.

## Des familles dans une impasse financière

Après avoir obtenu son baccalauréat, Mohammed n'a eu d'autre choix que d'arrêter ses études universitaires à la naissance de son premier enfant, atteint d'un handicap moteur: l'infirmité motrice cérébrale ou IMC, comme 20 à 30 enfants sur 1000 au Maroc. En temps normal, il vit au jour le jour en transportant des marchandises sur son triporteur sans pour autant réussir à joindre les deux bouts. Aujourd'hui, il ne s'apitoie pas sur son sort. Mais derrière sa dignité, on peut aisément sentir un air désespéré : « Les temps sont durs. Les commerces ont presque tous baissé le rideau. Du coup, je n'ai quasiment plus aucun client et donc plus de revenus ».

A l'image de tous les travailleurs du secteur de l'informel, correspondant au minimum à 37% dans l'emploi total de l'économie nationale, la crise sanitaire actuelle a coupé l'herbe sous les pieds de Mohammed. Pour cette frange de la population, l'Etat a consacré des aides issues du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Covid-19 allant de 800 à 1200 DH selon le nombre de personnes par famille. Mais pour en profiter dans l'immédiat, encore faut-il que Mohammed soit détenteur d'une carte Ramed, le Régime d'assistance médicale. Ce qui n'est malheureusement pas le cas. « On m'a dit qu'il fallait attendre au minimum deux mois. La priorité sera donnée aux Ramedistes », a-t-il regretté, hagard.

En attendant, Mohammed se trouve dans l'impasse. Et quand bien même il recevrait par miracle ladite aide dès aujourd'hui, cette dernière ne lui permettrait pas de couvrir ses dépenses. « Il est vrai que des aides ont été mises en place en faveur des personnes affiliées à la CNSS et celles qui vivent de l'informel, mais il faut savoir que les familles qui ont à charge un ou des enfants en situation de handicap ne sont ni dans ce cas ni dans l'autre. Leur cas est particulier. Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même panier », nuance Loubna Chérif Kanouni, fondatrice de l'Amicale marocaine des IMC. Il y a plus d'une décennie, elle a eu un enfant atteint d'infirmité motrice cérébrale sévère, due à une erreur médicale à la naissance. La détresse et les difficultés rencontrées l'ont poussée à créer un centre pluridisciplinaire d'éveil psychomoteur et de rééducation fonctionnelle en faveur d'enfants atteints de ce handicap en vue de venir en aide à d'autres familles qui partagent une destinée semblable à la sienne.

Pour elle, il est urgent que le gouvernement se penche sur la situation des familles les plus démunies surtout quand elles ont à charge un ou des enfants atteints d'un handicap. D'autant qu'il n'est pas compliqué de les identifier. « L'éducation nationale a une base de données issues du programme de l'éducation inclusive. Ensuite, il y a l'INDH qui finance plusieurs associations », souligne Loubna Chérif Kanouni. Et d'ajouter : « L'INDH a même en sa possession des listes de noms, de numéros de carte d'identité nationale, des adresses. C'est le cas également pour l'Entraide nationale qui demande des rapports extrêmement précis aux associations. Donc, il est évident que le gouvernement a suffisamment d'informations afin de pouvoir, d'abord, identifier les familles et ensuite prendre des mesures adéquates en leur faveur ».

## Le gouvernement interpellé

Un souhait également partagé par l'Amicale marocaine des handicapés (Groupe AMH), ainsi que la Plateforme nationale des réseaux des coalitions travaillant dans le domaine des droits des personnes en situation de handicap, par le biais d'un memorandum adressé au gouvernement. Document où l'on

déplore notamment la faible intégration de la dimension du handicap dans les mesures prises pour prévenir la propagation du virus contrairement à ce qui se passe outre-Méditerranée où dans plusieurs pays européens le confinement a été taillé sur mesure pour ces personnes. Sans oublier de demander une atténuation des impacts économiques et sociaux sur les personnes en situation de handicap et leurs proches.

En détail, il est question d'assurer la continuité des soins en rééducation et réadaptation tant les conséquences peuvent être dramatiques (voir interview). Mais aussi d'accorder une attention particulière en termes de soins médicaux au vu de leur vulnérabilité. Sur ce point, les ONG précitées estiment qu'il serait de bon aloi que les centres médico-sociaux, hôpitaux et autres dispensaires facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap dont le gouvernement estime le taux de prévalence à hauteur de 7 % (2016). Du moins, ce serait un bon début. Et enfin, concernant le volet financier, conscientes de la corrélation entre handicap et précarité, les ONG à l'origine de la lettre ouverte plaident pour la mise en place d'un système d'aide financière à destination de ces personnes et leurs familles. Une aide qui doit être, encore faut-il le rappeler, en phase avec les besoins et les dépenses des familles.

Il est difficile de savoir si c'est une volonté de leur part ou le simple fruit du hasard, mais les associations ont mis en lumière les difficultés financières qu'elles rencontrent en bout de liste des recommandations envoyées. Il est ainsi demandé que les structures en charge des personnes en situation de handicap, en l'occurrence les associations, bénéficient du fonds de solidarité afin de couvrir les frais de fonctionnement inhérents à cette période. Sans quoi, elles seront dans la quasi incapacité de répondre aux besoins de leurs adhérents.

## Des associations dans le rouge

A dire vrai, beaucoup d'associations étaient dans le rouge bien avant que le coronavirus ne fasse son apparition et bouscule le monde et ses habitudes. Pourquoi ? Tout simplement parce que « l'entraide nationale a refusé, en 2019, les dossiers de 70% des

associations par manque de financement », nous confie la fondatrice de l'AMI avant de s'alarmer : « S'il y a un manque de financement au niveau du fonds de cohésion sociale, c'est grave. Car à la lumière de la politique publique, les ressources de ce fonds doivent normalement être suffisantes pour alimenter les organismes de protection sociale (EPS) lesquels font office de service public tout comme les associations qui les gèrent ».

L'incompréhension de notre interlocutrice est légitime. Pour s'en persuader, il suffit de lire l'article 34 de la Constitution de 2011. Il y est clairement explicité que les autorités doivent « mettre en place des politiques garantissant la jouissance des personnes en situation de handicap de leurs droits et des libertés reconnues pour tous ». Force est de constater qu'au moment où on écrit ses lignes, les associations qui sont le prolongement et le bras armé de ce pan de la Constitution se trouvent dans l'incapacité de mener à bien leur mission. Un amer constat qui creuse encore une fois l'écart existant entre « l'arsenal juridique et le terrain. Entre la gestion au quotidien et la politique », regrette Loubna Chérif Kanouni tout en proposant elle aussi « qu'une partie du fonds de solidarité soit mise à la disposition de l'entraide nationale, via des canaux publics et traçables. L'entraide reversera les montants nécessaires à la poursuite de l'existence des associations. Parce que pour pouvoir maintenir la survie de tout ce pan de l'économie sociale et solidaire, surtout en ces moments et plus que d'ordinaire, il faut les financer, en priorité celles qui ont déposé leur dossier au complet en 2019 ».

On ne peut faire semblant de ne pas voir les efforts du gouvernement sur tous les plans. Omniprésent, l'Exécutif tente tant bien que mal de pallier les nombreuses carences créées, dévoilées et même des fois amplifiées par la crise sanitaire actuelle. Cependant, il ne faut pas pour autant croire que parce que le Coronavirus vampirise l'actualité, les plus faibles et les démunis de notre société ont disparu du paysage comme par enchantement. A dire vrai, c'est maintenant qu'ils ont le plus besoin du soutien du Royaume. Et plus que jamais les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Chady Chaabi

Loubna Cherif Kanouni, fondatrice de l'Amicale marocaine des infirmités motrices cérébrales (AMI)

# La distanciation sociale est difficilement envisageable



**Libé :** Comment le confinement est-il vécu par les personnes en situation de handicap ?

**Loubna Cherif Kanouni :** D'après les contacts avec les familles affiliées à l'AMI et aussi les associations qui œuvrent dans le même domaine, le confinement est difficile, encore plus pour les personnes esseulées. Car il ne faut pas oublier les personnes âgées qui vivent seules et qui sont en situation de handicap. Ce qui limite leur autonomie. Il y a aussi des personnes adultes âgées de 20 à 40 ans et dont le souhait a toujours été d'être autonome en dépit de leur handicap. Maintenant, dans quelle mesure est-ce que ces personnes sont aidées par des proches ou des voisins ? C'est une grande inconnue.

Pour ce qui est des enfants et adolescents, ils vivent au sein de leurs familles et sont pris en charge par celles-ci. Pour les proches, évidemment cette période est pénible. Les enfants ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent plus sortir. Beaucoup de familles nous relatent le mécontentement de leurs enfants. En plus, les parents doivent désormais eux-mêmes s'essayer à des séances de kiné, de psychomotricité ou des sessions d'apprentissage en éducation spécialisée. Ce qui est loin d'être évident. Pour les aider, nous travaillons sur la mise en place de formule vidéo comme les parents l'ont souhaité.

**Quelles sont les difficultés qui guettent les personnes en situation de handicap en cette période ?**

Le confinement est d'abord difficile à

vivre d'un point de vue psychologique. Et c'est valable pour tout le monde. Ensuite les personnes en situation de handicap sont fragilisées et le confinement ne fait qu'accroître cette fragilité. Puis, il y a la problématique des aides-soignants. Beaucoup ont l'habitude d'avoir des personnes à leurs services car ils ne peuvent pas faire autrement. Quand ce sont des proches, la problématique ne se pose pas, par contre, quand ce sont des professionnels, il y a un manque parce que ces personnes ont elles aussi le droit de choisir d'être confinées auprès de leurs familles. C'est humain. On ne peut pas leur faire de reproches.

**Le confinement accentue l'isolement des personnes en situation de handicap. Qui peut atténuer ce sentiment et surtout comment ?**

L'isolement est plus facile pour les personnes en situation de handicap qui vivent à la campagne ou dans des maisons avec jardin ou bien tout simplement une maison suffisamment grande. Mais malheureusement, le handicap est généralement étroitement lié à la pauvreté, et qui dit pauvreté dit forcément des maisons réduites en termes de superficie.

Alors être confiné dans ces conditions, c'est pénible. Et puis il ne faut pas oublier les proches. Eux aussi vivent une période extrêmement difficile au quotidien, à chaque minute. Il faut leur venir en aide.

Aujourd'hui la solidarité se résume à des financements. C'est bien mais c'est insuffisant. Il faut aussi des programmes, et pour

quoi pas sur les canaux de télévision. Si on y diffuse des cours, alors il faudrait aussi penser à des programmes destinés aux personnes en situation de handicap. Ce sera une manière de leur montrer que la nation ne les oublie pas. Cela fera du bien aux familles et aux enfants.

**Pour ceux qui ont besoin d'être accompagnés dans tous les gestes de la vie quotidienne, la distanciation sociale imposée n'est pas envisageable. Que faire ?**

Elle n'est absolument pas envisageable. On va prendre le cas d'un adolescent totalement dépendant. A partir du moment où il y a une forme de dépendance, il faut qu'il y ait de l'aide. Une aide humaine principalement, mais comment voulez-vous faire avec la distanciation sociale quand il faut le doucher, l'alimenter ? Dans ce cas-là, le confinement total de la famille est capital. Car si une personne sort et qu'elle contracte le virus, le premier qui risque d'être contaminé est la personne en situation de handicap. Et l'impact pourrait être dramatique car ces personnes sont affaiblies.

**Concernant les codes sociaux que l'on travaille, avec ce confinement prolongé, va-t-il falloir tout reprendre à zéro ?**

Effectivement, un arrêt sur une longue période est négatif dans ce sens. Comme pour les séances de kinésithérapie. Une personne qui en a besoin quotidiennement, au bout de quelques semaines sans séances, elle aura des rétractions musculaires. Et qui dit rétraction musculaire, dit détérioration de la

charpente osseuse. Ce sont des situations complexes qui peuvent être évitées grâce à de la prévention.

Les recommandations que nous avons reçues de la part du ministère de tutelle sont vraiment très plates. On nous demande de faire au mieux pour pouvoir mettre des actions en place. Encore une fois, les institutions publiques se déchargent en demandant aux associations de l'expertise. Donc pour les associations qui ont pu ou vont pouvoir mettre en place des actions, c'est encourageant, mais dès qu'on est face à des handicaps particuliers ou bien du poly-handicap, soit plusieurs handicaps qui s'accumulent chez la même personne, et bien cela devient encore plus difficile. Les adolescents en situation de handicap sont également sous la menace de la dépression et c'est très difficile de les en sortir.

**Comment les familles vivent-elles cette situation ?**

On a essayé de contacter des parents. Les trois quarts étaient satisfaits mais il y en a d'autres qui nous ont fait des reproches. Mais globalement, les gens étaient très contents de recevoir notre soutien même si ce n'est que par téléphone. Chose qu'on fait habituellement et encore plus en ces moments. Et si en plus, on arrive à mettre en place des programmes et des actions qui leur permettront de mieux vivre la situation, ce sera un plus non négligeable. Encore une fois, toutes les franges de la société sont en droit d'attendre de l'aide.

Propos recueilli par Chady Chaabi

## Pas de fermeture des commerces ce week-end

Aucune décision de fermeture d'espaces commerciaux à partir de vendredi à 12h jusqu'à lundi n'a été prise, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur.

Dans une mise au point, le ministère relève que des posts, messages et séquences vidéo ont été publiés sur les applications de messagerie instantanée et les réseaux sociaux selon lesquels il sera procédé à la fermeture de tous les espaces commerciaux et de vente de denrées alimentaires à partir de vendredi à 12H jusqu'à lundi.

Pour éclairer l'opinion publique nationale, le ministère de l'Intérieur souligne qu'aucune décision de ce genre n'a été prise, ajoutant qu'il n'y a aucun changement dans les horaires de travail de l'ensemble des activités commerciales qui continueront à offrir leurs services et produits aux citoyens durant la période de l'état d'urgence sanitaire.



## Interdiction de la vente en détail des masques

La vente en détail des masques de protection est interdite, a annoncé, jeudi, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

En vue de préserver la santé des citoyens et éviter leur contamination par le nouveau coronavirus, la vente en détail des masques de protection est formellement interdite, a souligné le ministère dans un communiqué, ajoutant que des mesures juridiques répressives seront prises à l'encontre des contrevenants. Dans le cadre des mesures visant à approvisionner le marché en masques de protection et lutter contre la propagation de la pandémie, les autorités gouvernementales ont invité les unités de production à empiler les masques de protection dans des packs de 10 unités, a noté la même source.

# Saâd Dine El Otmani appelle les citoyens à faire preuve de patience et à respecter la quarantaine

Le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani a réitéré, jeudi, son appel aux citoyens à davantage de patience, à respecter la quarantaine et à ne quitter le lieu de résidence qu'en cas d'extrême nécessité en prenant toutes les précautions, surtout après l'apparition de foyers familiaux de transmission du coronavirus.

"Nous comptons sur la compréhension des citoyens de la gravité de la situation et le strict respect de la quarantaine", a-t-il affirmé à l'ouverture de la réunion du Conseil de gouver-

nement, mettant en garde contre les conséquences désastreuses du non-respect de ces mesures et de l'absence de collaboration avec les autorités, a indiqué un communiqué lu par le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Il s'est en outre félicité des initiatives proactives et des Hautes orientations de S.M le

Roi Mohammed VI, qui donnent la priorité à la santé et la sécurité des citoyens et confirment le leadership du Royaume ainsi que sa mobilisation pour endiguer la pandémie du coronavirus.

Saâd Dine El Otmani a aussi souligné que le gouvernement travaille comme une seule équipe, notamment dans ces circonstances qui nécessitent, de tous, les plus hauts niveaux de solidarité et de coopération, et de placer l'intérêt de la patrie et des citoyens au-dessus de toute considération, exprimant ses re-

merciements à l'ensemble des membres de l'Exécutif pour les efforts qu'ils déploient, tout en les appelant à multiplier les efforts et à suivre la situation avec sérieux, dévouement et sens de sacrifice pour que le gouvernement soit à la hauteur des défis qu'affronte le pays dans ces circonstances difficiles.

Après avoir appelé le gouvernement accordera aussi de l'intérêt aux autres dossiers, le chef du gouvernement a relevé qu'"il est normal que tout l'effort soit concentré sur la maîtrise de cette pandémie et la

protection des citoyens et plus particulièrement des catégories vulnérables, qui jouissent de la sollicitude Royale et d'un suivi de l'Exécutif", formant le vœu de sortir de cette crise avec moins de dégâts pour la patrie et les citoyens.

Saâd Dine El Otmani a, par ailleurs, réitéré ses félicitations à Saaid Amzazi que SM le Roi a chargé des fonctions du porte-parole du gouvernement et à Othman El Firdaouss que le Souverain a nommé ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

## 100.000 masques mis à la disposition des magistrats et fonctionnaires des tribunaux

Le ministère de la Justice a annoncé, jeudi, l'adoption de nouvelles mesures relatives au port de masque, en mettant à la disposition des magistrats et des fonctionnaires des tribunaux du Royaume 100.000 masques de protection.

Dans un communiqué, le ministère a indiqué avoir commencé la distribution de ces masques dans les différentes juridictions du Royaume, notant que ces derniers sont livrés aux responsables judiciaires et administratifs afin d'être distribués aux magistrats et aux fonctionnaires des tribunaux, selon les besoins et les exigences.

Cette initiative s'inscrit, selon la même source, dans le cadre des mesures préventives visant à freiner la propagation de la pandémie de Coronavirus (Covid-19) et à mettre en œuvre la décision des autorités gouvernementales concernant l'application obligatoire des masques de protection pour toutes les personnes autorisées à sortir de leur résidence et qui a fait l'objet d'un communiqué conjoint des ministères de la Santé, de l'Intérieur, de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration et de l'Industrie et du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

Dans le même contexte, le ministère



de la Justice a affirmé que l'opération de désinfection des tribunaux se poursuit, faisant observer que jusqu'au 8 avril, tous les tribunaux du Royaume ont été désinfectés et que cette opération se poursuivra au rythme d'au

moins une fois par semaine.

Le ministère a, par ailleurs, salué l'implication positive des magistrats et de l'ensemble des composantes du système judiciaire, les efforts qu'ils déploient pour endiguer cette pandémie et limiter

sa propagation, ainsi que les énormes sacrifices qu'ils consentent pour assurer la continuité du travail au sein des tribunaux et imposer le respect de la loi à la lumière des circonstances difficiles que traverse le pays.

# Lancement d'un programme de recherche sur le Covid-19

## *L'enveloppe budgétaire allouée se monte à 10 MDH*

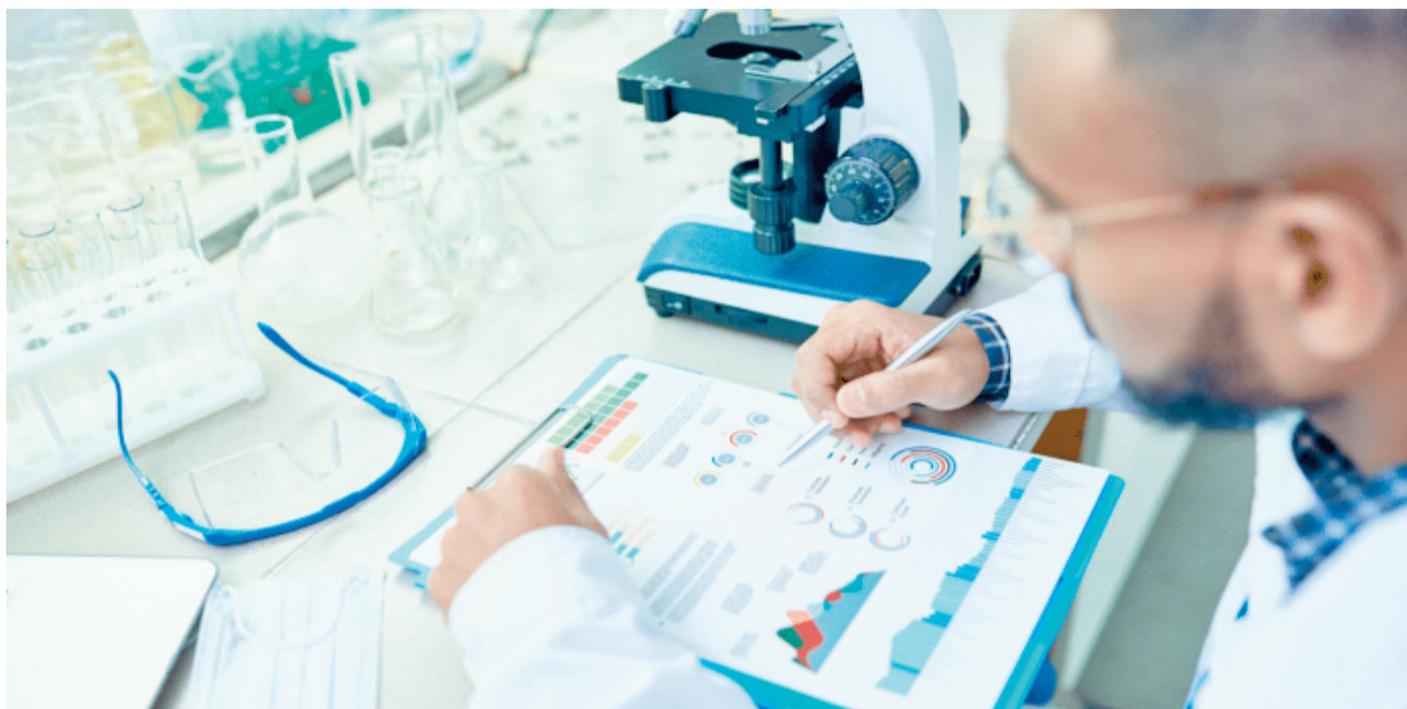
Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique) a annoncé, jeudi, l'adoption d'un programme de soutien à la recherche scientifique multidisciplinaire dans les domaines liés au Covid-19, pour lequel une enveloppe budgétaire de 10 MDH a été allouée.

Le ministère a précisé, dans un communiqué, que ce programme s'inscrit dans le cadre de sa conscience des circonstances que vit le Maroc, soulignant l'importance de la recherche scientifique, en particulier dans le domaine de la santé et de sa contribution à la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Ce programme vise à mobiliser sur le long terme des équipes de chercheurs marocains pour créer un environnement de recherche multidisciplinaire capable de trouver des solutions et de contribuer à la gestion de crises pandémiques et vise, sur le court terme, à réaliser des projets de recherche dans les divers domaines liés à la pandémie du coronavirus.

Les équipes de chercheurs devront, notamment, présenter des éléments de réponse aux questions suivantes : comment analyser la propagation du coronavirus et prendre acte de ses différentes dimensions au Maroc ? Quelles sont les recommandations appropriées pour gérer la période de transition et permettre un retour à la normale ? Quels sont les enseignements tirés de cette pandémie et quelles sont les mesures préventives à prendre à l'avenir ?

Les projets de recherche devront être



aptes à comprendre la situation actuelle et à l'analyser au niveau national et régional, particulièrement sous l'aspect scientifique et médical, à savoir la virologie, l'immunologie, la santé, l'épidémiologie, la modélisation mathématique, l'intelligence artificielle et le Big Data et l'environnement.

Il est, également, attendu de ses projets de recherche d'étudier l'aspect technologique, à travers la conception et la production d'équipements médicaux, l'aspect économique par l'analyse de l'impact de l'épidémie sur divers secteurs de l'économie nationale, y compris la perturbation des chaînes de production, l'équilibre économique, le chômage et la gestion des épi-

démies basée sur une ingénierie multidimensionnelle et des méthodes de reprise économique, ainsi que l'aspect social et psychologique, en termes de continuité pédagogique, de quarantaine, de dépression, de perte d'emplois, de solidarité nationale et d'histoire des épidémies, ainsi que leur aspect politique en termes de procédures d'urgence, d'adaptation du cadre juridique et de continuité des services publics.

Afin d'impliquer les différents acteurs marocains dans le domaine de la recherche et mobiliser des ressources humaines, financières et logistiques autour de projets de recherche pluridisciplinaires, le ministère a adopté une organisation qui engage

les universités et les instituts de recherche, à travers des pôles régionaux.

Il s'agit d'un premier pôle qui réunira les universités et instituts de recherche des régions de Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, d'un second pôle qui concernera les universités et les instituts de la région de Casablanca-Settat, d'un troisième pôle pour les régions de Béni Mellal-Khenifra, Marrakech-Safi, Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab, en plus d'un quatrième pôle qui rassemblera les universités et les instituts de recherche des régions de Fès-Meknès, de l'Oriental et de Drâa-Tafilalet.

## Le CNDH loue les valeurs de solidarité qui ont marqué la lutte contre le coronavirus

### *Amina Bouayach : Nous sommes en train de vivre un moment charnière de l'histoire de l'humanité*



La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a mis en exergue les valeurs de solidarité,

de compassion, d'entraide et d'altruisme qui ont émergé à l'occasion de l'effort de lutte contre la propagation du coronavirus, ainsi que "les changements résultants

de cet événement inédit sur nos vies et sur l'humanité, jusque-là confiante dans ses modèles figés".

Dans son message de solida-

rité et de soutien aux membre de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), elle a souligné que "l'un des premiers constats à tirer des événements dramatiques qu'on traverse est la multiplication de messages de compassion et de soutien, à travers lesquels nous avons su dépasser les clivages, surpasser les attentes, inspirer l'action et faire réémerger les valeurs fondamentales et ancestrales de la société marocaine, dont celles de l'altruisme, de la solidarité et d'entraide nationale".

A travers ce message à ses collègues de la GANHRI, qui s'inscrit dans le cadre du partage de bonnes pratiques en matière de protection des droits de l'Homme en situation d'état d'urgence sanitaire, la présidente du CNDH a rappelé le sens des "valeurs de solidarité, de compassion et du collectif en lieu de

l'individu", pour faire face à ce virus. "Nous sommes donc en train de vivre un moment charnière de l'histoire de l'humanité, qui s'est trouvée obligée de réviser ses comportements et de revoir sa philosophie", a-t-elle relevé. Par la même occasion, Amina Bouayach a rappelé les mesures nécessaires de prévention prises par le CNDH pour son personnel, ainsi que ses actions en matière de sensibilisation, de traitement des plaintes, de monitoring et de protection des droits, notamment ceux des groupes vulnérables.

Le message de la présidente du CNDH a été publié dans la plateforme mise en place par la GANHRI pour le partage des bonnes pratiques de ses 122 institutions nationales et ce, dans l'objectif d'assurer leur mission de protection dans les circonstances exceptionnelles de l'état d'urgence sanitaire.

# Renforcement des ressources humaines de l'hôpital régional de Laâyoune



L'offre de soins prodigués par le centre hospitalier régional Moulay Hassan Ben Mehdi de Laâyoune sera sensiblement améliorée après la conclusion de deux conventions de partenariat prévoyant le renforcement des ressources humaines des services d'urgence de cet établissement.

Aux termes de la convention qui engage le conseil de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, la commune de Laâyoune et le ministère de la Santé, un staff de 5 médecins généralistes et de 25 infirmiers sera affecté aux services d'urgences de l'hôpital régional pour renforcer ses moyens humains et ses prestations médicales destinées aux habitants de la région.

La convention accorde également une grande importance au bien-être du personnel médical et des patients, à travers le renfor-

cement de la propreté des différents services et bâtiments de l'hôpital, l'aménagement de salles de repos pour les médecins et infirmiers, la mise à leur disposition de la nourriture lors des gardes, outre la présence régulière d'une ambulance dans le service des urgences.

La convention conclue entre les deux conseils élus et l'association des ophtalmologues contribuera, de son côté, à améliorer les services médicaux rendus aux citoyens et à réduire les délais des consultations en mettant à la disposition de cette structure hospitalière 07 médecins généralistes.

Le renforcement des ressources humaines de l'hôpital régional de Laâyoune intervient dans le contexte de la mobilisation de tous les partenaires pour améliorer l'offre de soins et lutter contre les risques de propagation du coronavirus.

## Médecins et pharmaciens se donnent la main



Le conseil national de l'Ordre des médecins et le conseil national de l'Ordre des pharmaciens ont décidé d'adopter une proposition visant à ce que les médecins appliquent la consultation médicale à distance en concertation avec les pharmaciens, notamment en ce qui concerne les cas médicaux qui exigent cela durant cette conjoncture exceptionnelle.

Selon un communiqué conjoint, les deux conseils d'Ordre ont souligné que cette décision a été prise parce que les citoyens trouvent des difficultés à se déplacer à cause de l'application du confinement sanitaire, affirmant que les secteurs médical et pharmaceutique s'engagent aux efforts

nationaux pour faire face à cette crise sanitaire.

Ils ont également mis l'accent sur la volonté des médecins et des pharmaciens de veiller à fournir d'une façon permanente des services médicaux de qualité.

Les deux conseils d'Ordre ont également salué les efforts consentis par l'ensemble du corps médical pour lutter contre le Covid-19, ainsi que les citoyens qui apportent un soutien à ce corps.

Il y a lieu de signaler que ce communiqué a été signé par le président du conseil de l'Ordre des médecins, le docteur Boubakri Mohamadine et par le président du conseil de l'Ordre des pharmaciens, le docteur Hamza Guedira.

## Université en ligne de l'OMLCTE

*Thème « Le rôle de la société civile dans la formation des jeunes et approches de la gestion de la crise »*

Apparemment « toute épreuve pourrait être une opportunité », c'est en ces termes que le professeur Abderrahim El Atri a entamé sa conférence à l'occasion de la tenue de l'Université de printemps en ligne, placée sous le thème « Le rôle de la société civile dans la formation de jeunes et approches de la gestion de la crise » et organisée par l'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Abderrahim El Atri, professeur de sociologie et d'anthropologie à l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, a mis l'accent dans son intervention sur les comportements et attitudes de la société marocaine avant et pendant cette pandémie du nouveau coronavirus, ayant contraint la population à respecter le confinement en vue d'éviter la propagation du virus.

A l'instar de l'ensemble des organisations de la société civile, l'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme a mené, grâce à ses membres se trouvant dans les différentes villes du Royaume, des campagnes de sensibilisation,

jugeant par là même que les jeunes sont bien placés pour faire passer des messages en ligne devant sensibiliser les citoyens à la gravité du Covid-19 qui a affecté les quatre coins de la planète.

Et c'est dans ce cadre que se tient cette Université de printemps en ligne, devant se poursuivre jusqu'au 12 avril avec la participation d'intervenants de divers horizons.

T.R

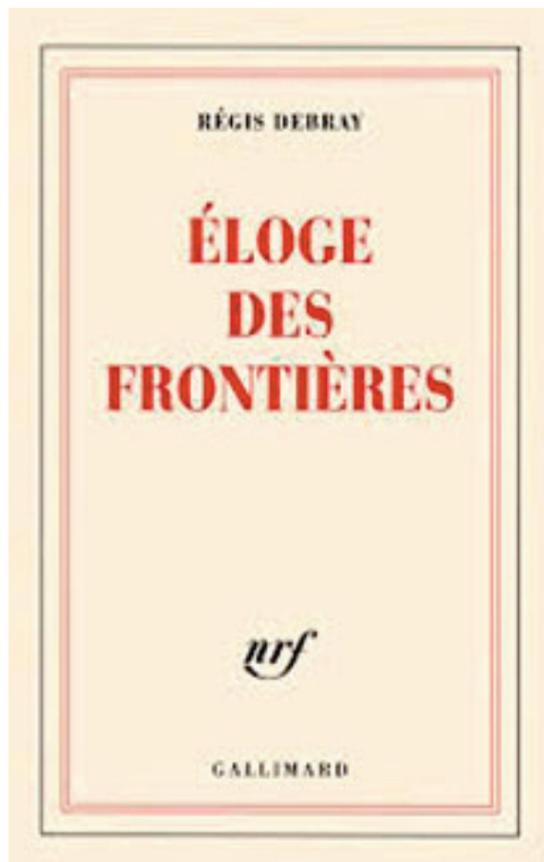
**هيئة الجامعة الأستاذة والاطر المتعددة**

الجامعة الربيعية الأولى للشباب  
من 06 إلى 12 أبريل 2020

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>الدكتور عبد الرحيم العطري</b><br>ضيف شرف<br>أستاذ السوسولوجيا والأنتروبولوجيا بجامعة سيدي محمد بن عبد الله فاس | <b>عبد الجبار المنوني العلمي</b><br>أطار بوزارة الشباب والرياضة<br>باحث في التربية والتنشيط في مجال الطفولة | <b>لحسن أوسيموح</b><br>إعلامي، صحافي مهني | <b>رضوان بلفقية</b><br>مترجم تربوي<br>أستاذ باحث في سوسولوجية الهجرة والتنمية                       |
| <b>عمران الوطني</b><br>ممثل ومخرج مسرحي<br>أستاذ باحث في المسرح المغربي<br>متخصص في مسرح الطفل                    | <b>محمد كرويط</b><br>باحث في علم الاجتماع<br>عضو المجلس الوطني للشبيبة الاتحادية                            | <b>بن بوزيد حمادي</b><br>فاعل جمعي        | <b>علاء الدين الكنديري</b><br>أستاذ<br>المندوب الإقليمي للمنظمة المغربية للفتيان الكشافة فلة السرعة |
| <b>زكرياء بنخليفة</b><br>مكون وطني في مجال الطفولة والشباب  | <b>فتاح التائب</b><br>إطار بوزارة الثقافة والشباب والرياضة  |   |   |

# Notules sur la question de la frontière

## HORIZONS



Lorsqu'on regarde un peu la réalité qui nous entoure, on ne peut ne pas réfléchir sur des concepts qu'on prétend être faciles. Parmi ces concepts beaucoup usités sans connaître leur véritable essence, il y a celui de la frontière. Réfléchir en effet sur ce concept, c'est essayer de comprendre d'abord son essence et son utilité dans un monde sans frontière ou du moins un monde qui prétend l'union entre les nations. Cette réflexion s'appuie sur l'essai de Régis Debray : « Éloge des frontières » publié en 2010 aux éditions Gallimard. Il y est question de traiter du concept de la frontière et de ses enjeux. Mais d'abord qu'est-ce qu'une frontière ? Dresser une frontière, est-ce établir une exclusion ? Quelle différence existe-t-il entre mur et frontière ? Affaire d'institution chez l'homme, la frontière est au cœur de l'Histoire de l'humanité : elle est vieille comme l'humanité du moment qu'elle nomme des territoires et des empires. Dans son petit essai, Régis Debray précise dès l'abord que la frontière est une affaire intellectuelle et morale et qu'elle existe par nature. Ce sont à l'époque les rivières et les forêts qui tracent le territoire d'un pays, c'est-à-dire séparer une zone géographique d'une autre. D'ailleurs, la frontière (d'ordre biologique et naturel) existe aussi dans le monde animalier. Culturellement, la religion dresse des frontières, car le terme sacré vient du terme latin « sacire » qui veut dire délimiter et interdire. Le sacré est une forme de séparation tout comme la frontière. Cette séparation permet paradoxalement une certaine reconnaissance. Les textes fondateurs mettent la frontière au premier plan. La Genèse, par exemple, dit que Dieu a créé certes le monde par la parole (*Fiat lux*) mais aussi par la séparation (Séparer la lumière d'avec les ténèbres, séparer le ciel de la terre, etc.). A cet égard, les peuples établissent également un rapport émotionnel avec le sacré/la frontière et ont tendance à garder leur spécificité culturelle et religieuse. D'où cette réflexion sur la frontière pour empêcher le piège du mur qui bloque cet aller-retour entre les cultures. Les gens ont besoin d'appartenance à un

espace et à une mémoire, c'est-à-dire avoir une référence. Debray lutte alors contre les utopistes (étymologiquement, le terme signifie « sans lieu ») qui détestent la frontière.

Selon le médiologue Régis Debray, le refus de la frontière est un refus de la paix et une véritable affirmation de la guerre. De plus, il considère la mondialisation comme une balkanisation et une source d'angoisse. En outre, l'abolition des frontières par la globalisation techno-économique crée un vide d'appartenance et un vertige d'anonymat. Ce qui crée une union sans solidarité comme l'a attesté le virus Covid-19 qui frappe actuellement le monde. La non-solidarité entre les nations dévoile cette mondialisation formaliste dont souffre le monde et qui prétend avoir aboli toutes les frontières. Limite nécessaire à la perpétuation de la vie, la frontière n'est pas une exclusion mais une garante de la diversité du monde et de la mémoire symbolique de chaque peuple, car là où il n'y a pas de frontière, il y a la guerre. L'absence de frontière déclenche la guerre comme en témoigne, selon le même auteur, le conflit palestinien-israélien qui est dû à l'absence de frontière. Ainsi, Debray remarque nettement que : « Quand deux peuples voisins font la paix, ils fixent avant toute autre chose la frontière entre eux. » (76)

Debray fait l'éloge de la frontière et considère que chaque culture a son style de clôture, c'est-à-dire son originalité : la frontière représente une « assurance-vie ». Ce n'est pas un nationalisme mais une ouverture dont le but est de respecter la spécificité de chaque culture. Toute culture doit apprendre à faire la sourde oreille, à s'abriter derrière un quant-à-soi. Cependant, Debray précise que « toute frontière, comme le médicament, est remède et poison. Et donc affaire de dosage » (79-80). Dans ce sens, la frontière est une gardienne de l'originalité et un catalyseur de l'échange fructueux entre les cultures à condition d'une bonne gestion.

A suivre Debray, la frontière est un « vaccin contre l'épidémie des murs, un remède à l'indifférence ». D'ailleurs, il établit une différence

entre frontière et mur. « Le mur, dit-il, interdit le passage ; la frontière le régule. Dire d'une frontière qu'elle est une passoire, c'est lui rendre son dû : elle est là pour filtrer. » (37) Le mur bloque le passage et le va-et-vient entre les peuples/cultures alors que la frontière, reconnaissance de l'autre et condition ontologique nécessaire, préserve les valeurs culturelles d'un peuple. Bref, la frontière est une maintenance de la différence et, ipso facto, elle est une forme singulière du cosmopolitisme. La frontière n'est pas alors une fermeture angoissante mais une définition de soi permettant la définition de l'autre. En l'absence de cette définition, le soi se perd dans le labyrinthe du doute d'appartenance : « Quand on ne sait plus qui l'on est, déclare Debray, on est mal avec tout le monde » (52). De ce fait, la frontière sert à faire corps du fait qu'elle « rend égales (tant soit peu) des puissances inégales. Le prédateur déteste le rempart ; la proie aime bien » (69). Debray s'insurge contre le sans-frontiérisme qui excelle à blanchir ses crimes. Au contraire, la frontière, gardienne du caractère propre, est un « remède au nombrilisme, école de modestie, aphrodisiaque léger, pousse-au-rêve ». C'est surtout un facteur de paix. L'éloge des frontières n'est pas un éloge du nationalisme réducteur mais un éloge de la pluralité et de la réciprocité. C'est une séparation favorisant l'hospitalité envers l'autre, car un monde sans frontière est un monde confus qui baigne dans l'imbroglio. L'auteur du « Moment fraternité » (Gallimard, 2009) lutte contre l'uniformisation du monde et considère la frontière, nécessité protectrice, comme une organisation du monde permettant la perpétuation de la mémoire symbolique de chaque peuple. Son essai « Éloge des frontières » est un manifeste pour la pluralité du monde. La situation alarmante du monde aujourd'hui à cause de la propagation de la pandémie internationale et à cause des guerres frontalières invite tout le monde à lancer un débat sérieux sur la question de la frontière comme étant un facteur sine qua non de la sécurité et de la paix.

Par Abdelouahed Hajji



## Le monde devra franchir la barre des 100.000 morts dès ce week-end



**F**ace au nouveau coronavirus qui continue de tuer implacablement dans un monde partiellement paralysé, la riposte économique s'est renforcée jeudi aux Etats-Unis mais aussi dans l'Union européenne, dont les dirigeants se sont enfin entendus sur une réponse commune d'envergure.

Plus de 93.000 personnes ont désormais succombé à la pandémie qui, selon la patronne du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, aura "les pires conséquences économiques depuis la Grande Dépression" de 1929.

Mais le nombre de patients en réanimation a légèrement baissé en France, tout comme les hospitalisations dans les foyers américains du Covid-19, ce qui permet d'espérer un ralentissement de la spirale macabre dans un avenir pas trop lointain.

En l'absence de vaccin, le retour à la normale devra toutefois attendre et se fera probablement de manière graduelle, les autorités voulant à tout prix éviter une nouvelle vague d'infections.

Les mesures de confinement, qui concernent plus de la moitié de l'humanité, ont pourtant un coût faramineux: des secteurs entiers de l'économie sont à l'arrêt, les échanges s'effondrent, le chômage s'envole. En conséquence, un demi-milliard de personnes risquent de tomber dans la pauvreté, selon l'ONG Oxfam.

"Les pauvres n'ont pas de revenus, encore moins d'économies. Mes enfants ne peuvent pas travailler, tout le monde a besoin d'aide", témoigne Maria de Fatima Santos, une habitante de la Cité de Dieu, une favela emblématique de Rio de Janeiro, au Brésil.

Même dans la très prospère Californie, sur la côte ouest des Etats-Unis, le coronavirus coûte cher: tournages à

l'arrêt à Hollywood, stades désertés, bars fermés... "personne n'a de travail", "c'est la panique", se lamente un ingénieur du son, Zach Machtem, résumant l'anxiété des quelque 17 millions d'Américains qui ont perdu leur travail à cause de la pandémie.

La Banque centrale américaine a frappé un grand coup jeudi en annonçant 2.300 milliards de dollars de nouveaux prêts pour soutenir l'économie et celle-ci pourrait rebondir assez rapidement, selon les autorités.

En Europe, après d'âpres tractations, les ministres des Finances sont parvenus à trouver un accord incluant 500 milliards d'euros disponibles immédiatement et un fonds de relance à venir. Pour Berlin, il s'agit d'un "grand jour pour la solidarité européenne".

La question de la mutualisation de la dette, les "coronabonds" destinés à soutenir l'économie à plus long terme, qui divise les pays du nord et du sud, n'a toutefois pas été tranchée.

Dans le reste du monde, la majorité des pays n'ont pas les moyens américains ou européens et, pour la première fois en plus d'un quart de siècle, l'Afrique subsaharienne, particulièrement exposée, devrait entrer en récession en 2020, a prévenu la Banque mondiale qui craint également une "crise alimentaire" sur le continent.

Au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, le confinement perturbe déjà les circuits de production agricoles. "A cause des restrictions de transport, il est difficile de s'occuper de nos poissons, et on les nourrit de manière irrégulière", déplore Wale Oni, un pisciculteur venu vendre ses produits sur un marché de Lagos. Et parfois "ils se mangent entre eux".

Malgré le coût de ces mesures, l'Afrique du Sud, géant économique du continent, a prolongé de deux se-

maines l'appel à rester cloîtré chez soi. Bien que la planète soit claquemurée, le virus poursuit sa course macabre et le monde se rapproche à grand pas de la barre des 100.000 morts.

Avec plus de 18.000 décès, l'Italie est toujours le pays au monde comptant le plus de victimes. Les Etats-Unis occupent désormais la deuxième place de ce sinistre classement avec 16.000 morts, suivis de l'Espagne (plus de 15.000) et de la France (plus de 12.000).

Epicentre de la pandémie aux Etats-Unis, l'Etat de New York a déploré près de 800 morts en 24 heures, son pire bilan sur une journée. Mais le nombre des hospitalisations n'a jamais été aussi bas depuis le début de la crise, a relevé son gouverneur Andrew Cuomo, ce qui lui a fait dire: "nous sommes en train d'aplatir la courbe".

L'Espagne, l'Italie et la France relèvent aussi une tendance à la baisse de la tension hospitalière. Partout, les autorités sanitaires appellent à ne pas relâcher les efforts pour autant.

En Grande-Bretagne, 881 décès supplémentaires ont également été recensés en 24 heures. Petite bouffée d'air: le Premier ministre Boris Johnson, porteur du virus, a pu sortir des soins intensifs grâce à une amélioration de son état.

Les soignants de tous les pays continuent de payer un lourd tribut à la pandémie: une centaine de médecins sont décédés en Italie. Au Royaume-Uni, un docteur qui avait sonné l'alarme sur le manque d'équipements de protection pour les soignants a succombé au virus.

Mais les professionnels de la santé poursuivent leur lourde tâche avec souvent un incroyable dévouement: "je n'ai pas peur d'être infectée, j'ai juste peur de ne pas pouvoir faire tout ce

que j'ai à faire", confie une religieuse et médecin qui bataille contre la pandémie en Lombardie.

Les pompes funèbres, également sur le travail, regrettent que leur travail soit moins valorisé. "On a un fort sentiment d'abandon. Les soignants ont eux une sorte de reconnaissance. Pour les masques et les combinaisons, on s'est débrouillés seuls. Les autorités n'ont pas pensé à nous", constate Jean-Christophe Saels, croque-mort à Bruxelles.

Les chauffeurs et livreurs d'Uber dans le monde pourront eux compter sur la plateforme de réservation en ligne qui a commandé des millions de masques et a commencé à les distribuer aux chauffeurs new-yorkais.

Sur la scène diplomatique, le Conseil de sécurité de l'ONU tentait jeudi de surmonter ses divisions, notamment sino-américaines, lors d'une

réunion en visioconférence consacrée au Covid-19.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres l'a exhorté à se montrer uni face à la pandémie, soulignant qu'il s'agissait "du combat d'une génération - et la raison d'être des Nations unies elles-mêmes".

Ce n'est "pas le moment" des critiques, avait-il déjà plaidé, alors que le président américain Donald Trump a vivement mis en cause l'OMS pour sa gestion de la crise et un supposé prisme pro-chinois.

L'administration américaine a renouvelé jeudi ses accusations contre l'agence onusienne, lui reprochant d'avoir "privilegié la politique à la santé publique". Pour Washington, le manque de transparence de la Chine, où le nouveau coronavirus est apparu en décembre, a également fait perdre "un temps précieux au monde".

### Premier cas de coronavirus au Yémen

Le Yémen, pays meurtri par la guerre, a annoncé vendredi un premier cas de contamination au nouveau coronavirus, dans la province de Hadramout (sud) contrôlée par le gouvernement.

Des organisations humanitaires craignent des répercussions potentiellement catastrophiques si l'épidémie se propage dans ce pays pauvre ravagé par cinq ans de guerre entre les rebelles Houthis soutenus par l'Iran et les troupes gouvernementales appuyées par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite.

Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, essentiellement des civils, selon des organisations humanitaires, et provoqué la pire crise humanitaire au monde avec 24 millions de Yéménites dépendant de l'aide humanitaire, d'après l'ONU.

"Le premier cas confirmé de nouveau coronavirus a été recensé dans la province de Hadramout", a indiqué sur Twitter la commission gouvernementale d'urgence nationale sur la pandémie Covid-19.

La personne contaminée reçoit des soins médicaux et son état est stable, a précisé ce comité, dirigé par le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi.

Les équipes médicales ont pris toutes les précautions nécessaires pour éviter une éventuelle contamination, a ajouté le comité.

*Hommes et obèses*

# Interrogations sur les victimes les plus fréquentes du Covid-19

**D**ans les services de réanimation à Paris, Londres ou New York, l'interrogation revient sans cesse : pourquoi le Covid-19 semble-t-il cibler autant la population masculine obèse ? Sans beaucoup de réponses pour le moment.

"Toutes les réanimations en France constatent une proportion très importante de patients en surpoids ou obèses", souligne le Dr Matthieu Schmidt, de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Parallèlement, "les trois quarts de nos patients sont des hommes", précise ce médecin réanimateur, interrogé sur France 2, la chaîne publique française.

Constat partagé par un collègue chirurgien new-yorkais, le Dr Hani Sbitany du Mount Sinai Health System. "Je suis au service des urgences et c'est remarquable : je dirais que 80% des patients admis sont des hommes", commente-t-il dans le quotidien *The New York Times*.

A Londres, Pr Derek Hill d'University College relève également que "plus d'hommes que de femmes" sont sujets aux formes graves de la maladie causée par le coronavirus SARS-CoV-2 et "les patients en surpoids ou avec des problèmes de santé sont les plus à risque".

Des statistiques britanniques sur les malades du Covid-19 traités en soins intensifs confirment ce phénomène : 73% sont des hommes et 73,4% sont en surpoids ou obèses.

Ce décompte établi au 3 avril par l'organisme indépendant IC-NARC, suggère que les malades en surcharge pondérale ont sensiblement moins de chance de sortir vi-

vant de leur passage en soins intensifs : 42,4% des malades obèses (indice de masse corporelle supérieur à 30) survivent contre 56,4% pour ceux de poids moyen ou faible (IMC inférieur à 25).

De même le sexe masculin semble un facteur de moins bon pronostic : 55,4% des femmes survivent, contre moins de la moitié pour les hommes (47,8%), d'après ces données portant sur environ 2.200 patients d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord, admis en soins intensifs.

Pourquoi autant d'hommes parmi les cas graves ? "C'est une constatation. Je n'ai pas à ce jour d'explication claire" répond l'expert Jean-François Delfraissy, qui émet toutefois l'hypothèse d'une fréquence accrue des pathologies multiples chez les hommes. "Je suis

très humble vis-à-vis de ce virus. Je ne le connaissais pas il y a encore trois mois et demi. Il y a plein de points d'interrogation", reconnaît, sur la radio France Info, celui qui préside le comité scientifique chargé de conseiller le gouvernement français sur l'épidémie.

Une piste avancée pour expliquer le plus grand nombre d'hommes gravement malades du Covid-19 dans les hôpitaux : les meilleures défenses naturelles des femmes face aux virus.

C'est une situation "connue" en matière de maladies virales, assure le Pr Pierre Delobel, chef du service des maladies infectieuses au CHU de Toulouse. "L'immunité innée est meilleure chez les femmes, notamment avant la ménopause".

Pour la surreprésentation des

personnes en surcharge pondérale, l'explication la plus immédiate est la fréquence nettement accrue des cas de diabète et d'hypertension parmi les sujets obèses.

Or, tension élevée et diabète sucré sont deux facteurs aggravants pour le Covid-19, clairement identifiés aussi bien en Chine qu'en Italie, ainsi que l'âge et, dans une moindre mesure, les maladies cardiovasculaires et cérébrovasculaires.

Cette caractéristique augure mal de l'épidémie aux Etats-Unis, où plus d'un adulte sur trois souffre d'obésité et où le nouveau coronavirus a déjà fait plus de 15.000 morts. "On a une inquiétude pour nos amis américains. Ils vont avoir probablement plus de problèmes à cause de l'obésité", commente le Pr Delfraissy.

Face à la nouvelle maladie, la

médecine avance en tâtonnant, faisant parfois des constats qui défont les pronostics. "On a quelque chose de très particulier avec le tabac. On a constaté que l'immense majorité des cas graves ne sont pas des fumeurs, comme si (...) le tabac protégeait contre ce virus, via la nicotine", relève le Pr Delfraissy.

Thibaud Soumagne, médecin réanimateur au CHU de Besançon (Est de la France), confirme avoir observé "peu ou pas de fumeurs" en réanimation dans son hôpital, comme déjà relevé dans la désormais foisonnante littérature médicale sur la pandémie.

Mais les tabacologues tempèrent ce trait, soulignant qu'un fumeur qui développe des symptômes graves est plus à risque, en raison de sa moins bonne santé pulmonaire et cardiovasculaire.



## L'Allemagne se prépare au traçage par téléphone portable

**L**e gouvernement allemand s'apprête à lancer une application mobile, inspirée de Singapour, pour faciliter le suivi individuel des cas et l'identification des chaînes de contamination au coronavirus, dans le cadre de la stratégie de sortie progressive du confinement.

Comme partout en Europe, où ce sujet de l'exploitation des données issues des smartphones est à l'étude, il suscite un vif débat autour de la protection des données privées. Le projet vise à informer, sur la base du volontariat, chaque individu s'il a été en contact avec une personne contaminée.

Membre d'un conseil numérique du gouvernement allemand, le chercheur et entrepreneur allemand Chris Boos est au cœur des projets actuellement développés.

Q: Quand va sortir en Allemagne la

première application de traçage du coronavirus ?

R: "Fin avril, cela me semble réaliste. Tout le monde la veut dès que possible. Mais il faut qu'elle soit d'abord testée et certifiée en matière de sécurité".

Q: Votre travail avec 130 chercheurs européens est de livrer des solutions techniques sur une plate-forme mise à disposition de développeurs. Quelles sont ces solutions ?

R: "D'abord le système doit reposer sur une mesure appropriée (des contacts entre détenteurs de téléphones portables) pour éviter de comparer des choux et des carottes. Ensuite, la vie privée doit être protégée. Aucune donnée de localisation n'est utilisée ni aucune donnée d'identification du téléphone, comme le numéro de carte SIM. Enfin, le système doit être interopérable à l'international, afin que je puisse voyager librement

dans des pays qui utilisent la même plate-forme."

Q: Cette mesure reposant sur la technologie Bluetooth, pouvez-vous garantir sa fiabilité ?

R: "La technologie Bluetooth peut mesurer précisément la distance d'un téléphone à un autre par un système d'écoute. On peut ensuite déterminer si cette mesure est pertinente sur le plan épidémiologique. Dans le cas le plus simple, si les deux téléphones étaient distants de moins de 2 mètres et pendant plus de 15 minutes."

Q: Comment éviter que quelqu'un ne se déclare malade sur l'application alors qu'il ne l'est pas en réalité ?

R: "Avant que le processus ne commence, il faut toujours une confirmation d'un cas de maladie côté utilisateur, sur une base volontaire, et côté médecin traitant ou autre service de santé."

Q: Pourquoi l'Allemagne, la France et d'autres pays travaillent-ils chacun sur une ou plusieurs applications et pas sur un projet commun ?

R: "Ce qui importe est que ces diverses applications puissent fonctionner ensemble par la suite. Car si ce n'est pas le cas, les frontières continueront de rester fermées."

Q: Combien de gens devront utiliser l'application pour qu'elle produise les effets attendus ?

R: "Une étude de l'Université d'Oxford indique que 60% de la population devrait utiliser cette application s'il n'y a pas d'autre mesure pour lutter contre la propagation du coronavirus. Moins il y a de personnes qui utiliseront l'application, plus il y aura besoin de mesures strictes".

Q: Pensez-vous que les personnes ne seront pas réticentes à télécharger

l'application sur leur portable en craignant des effets sur leur vie privée ?

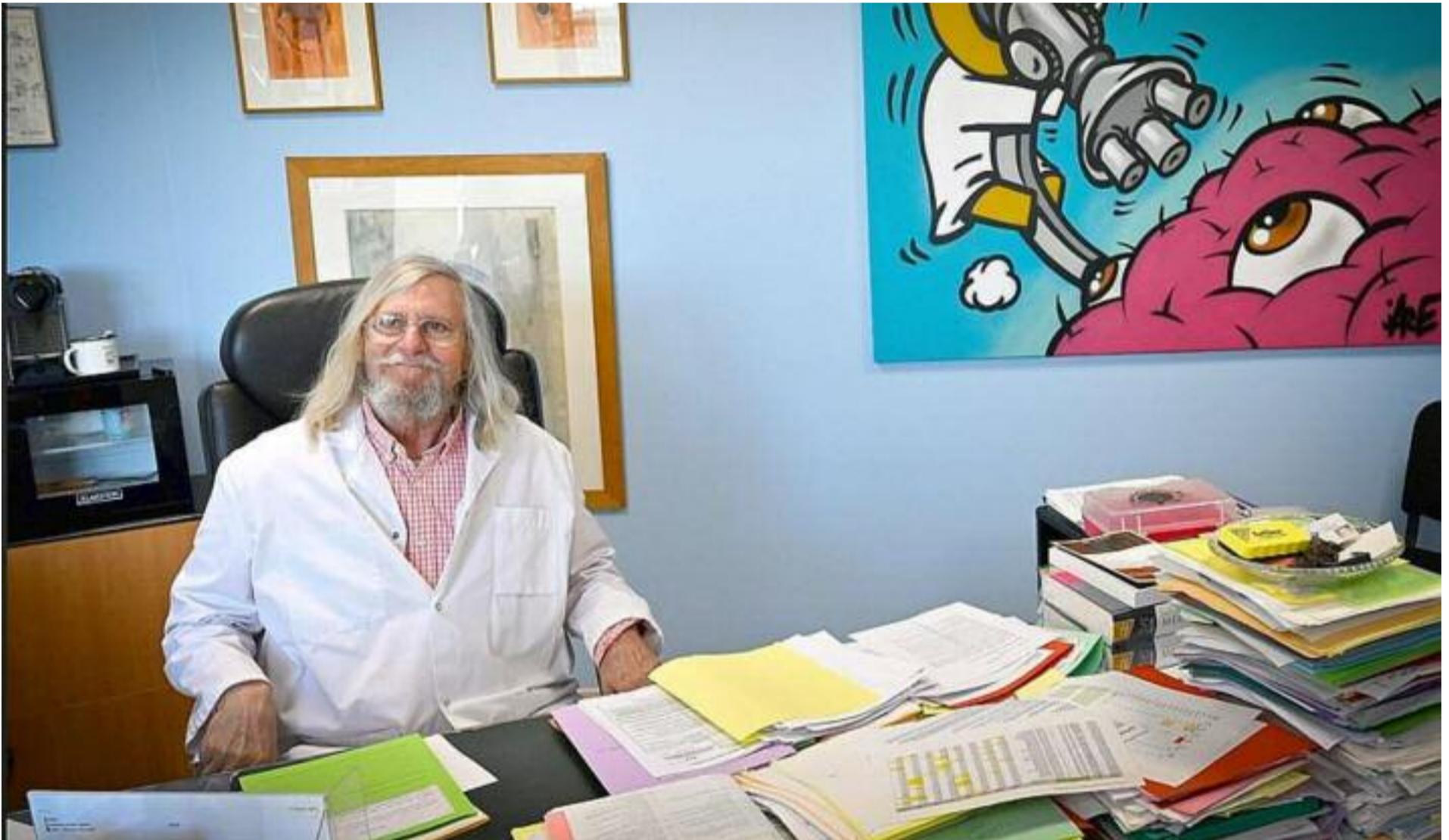
R: "Nous avons voulu dès le départ éviter de reproduire la situation dans certains pays asiatiques où les gens sont rendus complètement transparents. Je ne vois pas de problème dès lors que nous proposons une alternative sécurisée et respectant la loi sur la protection des données."

Q: Qui va selon vous proposer cette application au public en Allemagne ?

R: "L'Institut allemand d'épidémiologie et de veille sanitaire Robert-Koch (RKI) me semble bien placé et ce n'est pas un secret qu'il travaille sur le projet. D'autres acteurs dans la sphère des startups sont aussi mobilisés. Voyons à la fin qui apportera la meilleure solution (...) et le gouvernement formulera une recommandation".

# Portrait Didier Raoult, le “pêcheur de microbes” français controversé à l'assaut du Covid-19

## *La reconnaissance enfin ?*



Sur son traitement à la chloroquine pour lutter contre le coronavirus a fait le tour du monde, jusqu'à convaincre Donald Trump, mais au sein du monde scientifique Didier Raoult divise.

C'est à la fin du mois de février que ce médecin français, qui attire les foules à Marseille (sud-est), s'est fait connaître du grand public : dans une vidéo provocatrice il annonce tout simplement la "fin de partie" contre le coronavirus apparu à Wuhan en décembre en Chine.

Selon lui, l'hydroxychloroquine, un antipaludéen connu depuis des décennies, associé à l'azithromycine, un antibiotique, constitue l'arme fatale pour inhiber le virus en quelques jours.

Didier Raoult s'appuie sur une étude réalisée auprès de 24 patients de son institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection : 75% d'entre eux présentent une charge virale négative au bout de quelques jours.

Miracle ou coup de pub ?

Mi-mars, l'intervention de Donald Trump, en appui à ce traitement lui donne une audience internationale.

Les soutiens pullulent sur les réseaux sociaux et chez certains politiques, mais les critiques se font tout aussi nombreuses, surtout parmi ses pairs.

Nombre de patients trop limité, manque de rigueur, risques d'effets secondaires... le remède miracle est loin de faire l'unanimité.

Didier Raoult les balaie d'un revers de la main, traitant de "petits marquis parisiens" ceux qui contestent ses travaux.

Pendant 48 heures, il est même accusé dans une vidéo virale de diffuser des fausses nouvelles. Mais le professeur ne se laisse pas abattre : "Elle a été vue 450.000 fois sur Facebook, ça m'a fait une publicité considérable, qu'ils continuent à dire des horreurs comme ça", se gaussait-il mi-mars.

Collectionneur de bactéries et de virus -il en a plus de 3.000 parmi les plus dangereux du

monde- dans ses locaux de Marseille, père de deux enfants et marié à une psychiatre, Didier Raoult est loin d'être un in-



L'hydroxychloroquine, associée à l'azithromycine, constitue l'arme fatale pour inhiber le virus en quelques jours, dit le professeur Raoult

connu dans le monde scientifique.

Expert mondial en maladies infectieuses et tropicales, il a identifié avec ses équipes des dizaines de nouvelles bactéries pathogènes, dont deux portent son nom aujourd'hui, Raoultella planticola et Rickettsia raoultii.

Fils de médecin militaire né en 1952 à Dakar, il a débarqué avec ses parents à Marseille à l'âge de neuf ans.

Il a ensuite bourlingué sur un navire de la marine marchande, à 18 ans, avant de passer son bac, littéraire, à 20 ans, en candidat libre et de faire médecine.

Son travail -il a découvert le virus géant Mimivirus ou encore le virus virophage Sputnik- comme ses positions tonitruantes construisent peu à peu sa réputation comme quand il exprime ses doutes face au réchauffement climatique et à ces modèles mathématiques catastrophistes qui ne sont pour lui qu'une forme moderne de "divination".

Jeudi, ce spécialiste des ma-

ladies infectieuses aux allures de druide fantasque a reçu Emmanuel Macron dans son hôpital de Marseille pour défendre le bien-fondé de sa démarche controversée.

Réussira-t-il à convaincre le président français d'imiter ces pays qui ont déjà recours à la chloroquine contre le coronavirus ?

Aux Etats-Unis, l'agence du médicament (FDA) vient d'en autoriser l'utilisation, uniquement à l'hôpital, "de manière adaptée, quand un essai clinique n'est pas disponible ou faisable".

Au Sénégal, la moitié des malades recensés du coronavirus se sont vu prescrire de l'hydroxychloroquine en milieu hospitalier, tandis que la Grèce a relancé sa production, que le Maroc souhaite y recourir pour "les cas confirmés" et l'Algérie pour les "cas aigus".

"Je ne joue pas à Nostradamus, toutes les prévisions sont fausses, on ne peut jamais faire que de l'ajustement au quotidien", lançait-il fin février.

# Hydroxychloroquine et Covid-19

## *Que sait-on ?*



**Q**ue sait-on de la chloroquine, si controversée, et de son dérivé l'hydroxychloroquine, actuellement expérimentée dans plusieurs pays, aux côtés d'autres molécules, contre le Covid-19 ?

La chloroquine est un dérivé synthétique de la quinine prescrit depuis plusieurs décennies contre le paludisme, un parasite véhiculé par le moustique.

Il en existe un dérivé, l'hydroxychloroquine (HC), mieux toléré, connu en France sous le nom de Plaquénil, utilisé contre le lupus ou la polyarthrite rhumatoïde.

Dans l'attente d'un hypothétique et lointain vaccin, les scientifiques travaillent sur de nombreuses pistes thérapeutiques, dont plusieurs médicaments existants, parmi lesquels des antiviraux et l'hydroxychloroquine.

Par rapport à d'autres molécules, la chloroquine et l'hydroxychloroquine ont l'avantage d'être déjà disponibles, bon marché et bien connues.

Avant même la pandémie due au SARS-CoV-2, leurs propriétés antivirales ont fait l'objet de nombreuses études, in vitro ou sur des

animaux et sur différents virus.

"Il est connu depuis bien longtemps que la chloroquine (C) et son dérivé l'hydroxychloroquine (HC) inhibent in vitro la réplication" de certains virus, rappelle Marc Lecuit, un chercheur en biologie des infections à l'Institut Pasteur.

Et de récentes études ont aussi montré des effets in vitro sur le SARS-COV-2 mais, bien souvent, des résultats in vitro ne se retrouvent pas lorsqu'elle est expérimentée chez l'homme.

En France, le Pr Didier Raoult et son équipe à l'Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) Méditerranée Infection ont conclu dans deux publications à "l'efficacité" de l'hydroxychloroquine associée à l'azithromycine, un antibiotique, sur des patients malades.

Des scientifiques chinois ont également observé des signes d'efficacité dans des études cliniques.

Mais l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et nombre de scientifiques jugent impossible de tirer cette conclusion sur la seule base de ces études, en raison de la manière dont elles sont préparées, en particulier parce le nombre des patients est trop limité.

Quelles que soient leurs conclusions, toutes ces études portent sur trop peu de malades et une très large partie de la communauté scientifique, ainsi que les autorités sanitaires françaises ou américaines notamment, appellent à des essais bien plus larges.

Le débat se focalise en particulier entre ceux qui appellent à la prudence, le temps de mener à bien des essais thérapeutiques larges, et ceux qui prônent une large utilisation du médicament au nom de l'urgence sanitaire.

De fait, les controverses autour de l'hydroxychloroquine ont largement dépassé la sphère scientifique pour devenir, notamment en France et aux Etats-Unis, un sujet politique.

Le Pr Raoult a notamment reçu le soutien d'élus de l'opposition, comme le maire de Nice Christian Estrosi et le chef de file des sénateurs de droite Bruno Retailleau.

Aux Etats-Unis, c'est le président Trump lui-même qui s'en est fait l'apôtre officiel, malgré la prudence affichée par le Dr Anthony Fauci, son conseiller sur la pandémie.

Autre débat : faut-il réserver ce

traitement à des formes graves du Covid-19 seulement, comme le permettent les autorités françaises, ou dès l'apparition des premiers symptômes, comme le prône le Pr Didier Raoult, sachant que l'immense majorité des malades guérissent spontanément ?

Médecins, chercheurs et autorités sanitaires mettent en garde contre un engouement précipité pour ces substances.

D'abord parce qu'il fait courir un risque de pénurie d'hydroxychloroquine pour les malades chroniques qui en ont besoin, au point que la France a dû prendre des mesures pour s'assurer qu'ils continueraient à y avoir accès.

Autre inquiétude, les effets secondaires sont nombreux : nausées, vomissements, éruptions cutanées mais aussi atteintes dermatologiques, ophtalmologiques, cardiaques, psychiatriques, etc. Un surdosage peut être dangereux, voire mortel.

La publicité faite à la substance peut inciter à l'automédication si des personnes en ont acheté avec des ordonnances de "complaisance" ou si elles en avaient au fond de leur armoire à pharmacie.

Des cas d'intoxications ont été signalés en France ou au Nigeria et, aux Etats-Unis, un homme est mort après avoir ingéré une forme de chloroquine destinée aux aquariums.

Compte tenu de l'explosion de demandes de chloroquine et d'hydroxychloroquine depuis plusieurs semaines, on peut supposer que des médecins dans le monde entier en ont prescrit contre le Covid.

De fait, elles sont administrées à des malades du Covid-19 dans plusieurs pays, en général à l'hôpital, selon des modalités différentes.

Mais elles ne devraient "être utilisées que pour des essais cliniques ou des programmes d'urgence" dans le cadre de protocoles stricts validés dans chaque pays, selon l'Agence européenne du médicament.

Un essai européen baptisé "Discovery" a également commencé dans plusieurs pays, pour tester quatre traitements, dont l'hydroxychloroquine, sur 3.200 patients dont 800 cas graves en France. De premières observations intermédiaires sont imminentes.

L'OMS doit aussi lancer un vaste essai clinique international.

## Les résultats encourageants de la dernière étude du professeur Raoult



**"U**n traitement sûr et efficace contre le Covid-19". La dernière étude réalisée à l'IHU - Méditerranée Infection à Marseille sur le traitement du nouveau coronavirus par la combinaison hydroxychloroquine-azithromycine a été publiée jeudi soir. Elle regroupe un ensemble de 1061 patients positifs au Covid-19 et non-inclus auparavant dans les précédentes études de l'institut.

Ces patients répondaient par ailleurs aux critères d'inclusion déterminés par l'équipe du professeur Didier Raoult. Leur âge médian était de 43,8 ans, 493 étaient des hommes (46,4%) et aucune toxicité cardiaque n'avait été observée.

Sur ces 1061 patients, la guérison virologique a été observée chez 973 personnes en dix jours, soit un taux d'efficacité du traitement par la combinaison hydroxychloroquine-azithromycine de 91,7%, lit-on sur le site de BFMTV

Derrière ce pourcentage, 46 patients présentent toutefois de mauvais résultats (4,3%). 10 d'entre eux ont été placés en soins intensifs, 5 âgés entre 74 et 95 ans sont décédés depuis (0,47%) et 31 ont nécessité une dizaine de jours d'hospitalisation ou plus. Parmi ce groupe 25 sont guéris du Covid-19 au moment de la publication de l'étude et 16 sont encore hospitalisés.

Le traitement par hydroxychloroquine et l'azithromycine, lorsqu'il est mis en place juste après le diagnostic, "est un traitement sûr et efficace contre le Covid-19, avec un taux de mortalité de 0,5% chez les patients les plus âgés. Il évite l'aggravation et élimine la persistance et la contagiosité du virus dans la plupart des cas", conclut l'étude.

Le professeur Didier Raoult a reçu plus tôt ce jeudi la visite d'Emmanuel Macron à l'IHU - Méditerranée Infection à Marseille, un déplacement qui fait débat alors que le chef de l'Etat français souhaite montrer son intérêt pour toutes les recherches en cours sur le Covid-19.

Le Maroc procède à un tirage sur la LPL du FMI pour 3 Md\$

Le Maroc a procédé, mardi, à un tirage sur la Ligne de précaution et de liquidité (LPL) pour un montant équivalent à près de 3 milliards de dollars, remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 3 ans et ce, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), annonce mercredi Bank Al-Maghrib (BAM).

"Dans le cadre de la politique de réponse proactive de notre pays à la crise de la pandémie du Covid-19, le Maroc a procédé le 7 avril 2020 à un tirage sur la LPL pour un montant équivalent à près de 3 milliards de dollars, remboursable sur 5 ans, avec une période de grâce de 3 ans", indique BAM dans un communiqué.

"La mobilisation de cette facilité intervient dans le cadre de l'accord au titre de la LPL conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) en 2012 et renouvelé pour la 3ème fois en décembre 2018, pour une période de deux ans, avec l'intention de l'utiliser comme assurance contre les chocs extrêmes, comme ceux que nous vivons actuellement", explique la même source.

La pandémie du Covid-19, d'une ampleur sans précédent, laisse présager une récession économique mondiale bien plus profonde que celle de 2009, fait remarquer BAM, estimant que l'économie nationale sera en conséquence impactée, notamment au niveau des secteurs et des activités orientés vers l'extérieur, à savoir les métiers mondiaux du Maroc, les recettes au titre des voyages, les transferts des Marocains résidant à l'étranger et les investissements directs étrangers, rapporte la MAP.

Dans un tel contexte, le tirage sur la LPL contribuera à atténuer l'impact de cette crise sur notre économie et à maintenir nos réserves de change à un niveau adéquat à même de consolider la confiance des investisseurs étrangers et de nos partenaires multilatéraux et bilatéraux dans l'économie marocaine, relève la banque centrale. Le tirage sur cette ligne de liquidité sera mis à la disposition de Bank Al-Maghrib et affecté essentiellement au financement de la balance des paiements et n'impactera pas la dette publique, ce qui constitue une première dans nos transactions financières avec le FMI, fait savoir le communiqué, ajoutant que cette nouvelle décision vient s'ajouter aux mesures prises par le Comité de veille économique (CVE) et aux efforts en matière de mobilisation des financements extérieurs.

## L'activité portuaire s'est inscrite en hausse au premier trimestre



L'activité portuaire s'est inscrite en hausse au premier trimestre 2020, selon les chiffres publiés récemment par l'Agence nationale des ports (ANP).

Les ports marocains gérés par l'ANP ont enregistré un volume global des échanges de 23,4 millions de tonnes au cours des trois premiers mois de l'année en cours. Ce qui représente un accroissement des volumes de 7,3%, a souligné l'autorité de régulation du système portuaire marocain.

Grâce à un ensemble de dispositifs et de mesures mis en place sur la base des consignes sanitaires, que nous évoquions dans un précédent article, l'activité portuaire n'a pas été affectée par la pandémie du nouveau coronavirus. Ce qui a permis d'assurer la continuité de cette activité et donc de maintenir son trend haussier.

L'ANP en veut pour preuve que l'activité portuaire s'est chiffrée à 8,4 millions de tonnes au titre du seul mois de mars, traduisant ainsi une progression de 2,5% par rapport au même mois de l'année écoulée.

Dans un communiqué, l'autorité de régulation a estimé que « ceci renseigne sur la vigilance et les mesures prises par la famille portuaire en vue d'assurer la continuité des services garant de

l'approvisionnement normal du pays notamment en produits stratégiques ».

Si l'on en croit l'ANP, la progression des volumes des échanges ayant transité par les ports au titre du premier trimestre 2020 s'explique par la bonne orientation aussi bien des importations (+7,4%) qui se sont chiffrées à 15,3 millions de tonnes, que des exportations (+7,2%), avec un volume de 8,1 millions de tonnes.

Ainsi, selon les données statis-



Les ports gérés par l'ANP ont enregistré un volume global des échanges de 23,4 millions de tonnes

tiques exposées par l'agence, « les ports nationaux ont assuré le traitement à l'import de 2,2 millions de tonnes de céréales, marquant une forte hausse de 23,1%; 2,8 millions de tonnes de charbon en progression de 12,5% et 2,3 millions de tonnes d'hydrocarbures ».

Concernant les importations des céréales, il est à noter qu'elles ont atteint 868.000 tonnes au cours du seul mois de mars dernier, ce qui correspond à une progression de 40% par rapport au même mois de l'année précédente.

Quant aux importations de charbon et des hydrocarbures, elles se sont chiffrées respectivement à 1,1 million de tonnes, en hausse de 9%, et à 947.000 tonnes en légère baisse de 4%.

De même source, l'ANP a noté que les exportations ont été « boostées par le dynamisme de l'activité phosphatière marquée notamment par un fort rebond de 60,3% des ventes à l'étranger d'engrais qui se sont chiffrées à 2,9 millions de tonnes et une progression de 6,4% du phosphate, avec un volume de 2,2 millions de tonnes ».

A propos des exportations du phosphate et des engrais, il ressort qu'au titre du seul mois de mars elles se sont respectivement chiffrées à 918.000 tonnes et à 957.000 tonnes, en hausse de 30% et 28%.

Commentant l'évolution de

l'activité des conteneurs, il apparaît que « les ports nationaux ont manipulé 348.000 EVP au titre du premier trimestre 2020, marquant ainsi une légère hausse de 1,4% », a souligné l'autorité de régulation précisant que cette activité a été marquée par un léger recul au titre du seul mois de mars de 0,6%.

Quant à l'évolution du trafic conventionnel, les chiffres ont enregistré une hausse de 7,2% du volume des marchandises traitées, « avec un volume global de 1,1 million de tonnes, composées notamment de produits sidérurgiques (564.000 tonnes, +3,6%), du bois & dérivés (208.000 tonnes, +2,5%) », a fait savoir l'ANP.

L'ANP a relevé, en ce qui concerne la répartition des volumes des échanges par port, que les plus importantes variations ont concerné les ports de Jorf Lasfar (+14,2%, avec un volume de 9,6 millions de tonnes), Casablanca (+6%, avec un volume de 7,6 millions de tonnes), Agadir (+6,5%, avec un volume de 1,7 millions de tonnes) et Nador (+12%, avec un volume de 963.000 tonnes).

Par ailleurs, « en termes de nombre de navires, les ports nationaux ont traité 2.509 escales, en hausse de 2,7%, dont 623 escales au titre du seul mois de mars 2020 », a conclu l'agence.

Alain Bouithy

## Les thés Sultan apportent 10 MDH à l'effort national contre la propagation de la pandémie

Les thés Sultan ont annoncé la mobilisation d'une enveloppe de 10 millions de dirhams (MDH) pour participer à l'effort national visant à lutter contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et à atténuer ses impacts. Cette enveloppe est répartie sur un versement de 5 MDH au Fonds spécial pour la gestion du Covid-19, créé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, et des dons en nature d'une valeur de 5 MDH, précisent les Thés Sultan dans un communiqué. "Les Thés Sultan ont accompagné des générations de Marocains depuis plus de 80 ans. Il était de notre devoir de participer à l'élan de solidarité nationale et de répondre présents au moment où plusieurs de nos concitoyens rencontrent des difficultés à cause de la crise actuelle", souligne la même source, ajoutant que

conscients de leur responsabilité dans le contexte actuel, les thés Sultan rassurent les consommateurs sur l'approvisionnement continu des points de vente en thé, un produit présent au quotidien dans l'alimentation des familles marocaines.

Dans le but d'atteindre cet objectif, l'ensemble de l'entreprise est mobilisée tout en respectant les mesures sanitaires de prévention contre le Covid-19 par rapport aux effectifs, aux produits destinés à la grande consommation ainsi qu'à toute la chaîne de distribution.

Malgré le ralentissement économique induit par la crise du coronavirus, la préservation de l'emploi sera assurée ainsi que le respect des engagements envers les différents prestataires et intervenants de l'écosystème de l'entreprise.

## Les secteurs des services aux entreprises et du commerce sont les plus touchés par le Covid-19

Les services aux entreprises et le commerce représentent les secteurs les plus touchés par le nouveau coronavirus (Covid-19), selon les premiers résultats d'une enquête réalisée par la Confédération marocaine de TPE-PME.

Les services aux entreprises et le commerce sont en tête de liste des secteurs les plus impactés par la crise sanitaire avec respectivement 21,9% et 20,6% d'un échantillon représentatif de 1.080 entreprises identifiées de manière aléatoire, précise la confédération dans un communiqué. Ils sont suivis par les secteurs de l'industrie, du BTP, de la communication et de l'événementiel, de l'agriculture, du tourisme et

de l'artisanat avec respectivement 13,5%, 12,7%, 10,5%, 5,7%, 5,2% et 4,3%, relève l'étude menée auprès de dix secteurs d'activité. D'après les résultats de cette enquête, 83% des entreprises sont en arrêt total d'activité, ce qui représente plus de deux tiers de la population étudiée, alors que les structures en arrêt partiel d'activité ne dépassent pas les 17%.

S'agissant des structures les plus impactées par cette crise sanitaire, l'enquête indique que les TPE, y compris les auto-entrepreneurs, sont les plus touchées par l'épidémie avec un taux de 90%, tandis que les PME et les coopératives représentent respectivement 8% et 2%.

# La région du Gharb affiche une bonne production prévisionnelle en canne à sucre

Les premiers résultats de la campagne sucrière dans la région du Gharb sont "très encourageants" avec un rendement moyen de 70 T/Ha, contre seulement 59 T/Ha pour la campagne précédente, selon la Direction régionale de l'agriculture de Rabat-Salé-Kénitra.

Les rendements varient entre 55 à 150 T/Ha pour une moyenne de 70 tonnes l'hectare, contre seulement 59 tonnes la campagne précédente, soit une augmentation de 118%.

Les pluies enregistrées au niveau de la région depuis le 22/03/2020 (46 à 76 mm) ne vont qu'améliorer significativement la production, précise la DRA dans un communiqué.

Selon la même source, le Gharb affiche en effet au titre de la campagne sucrière 2019-2020 une bonne production prévisionnelle en canne à sucre, une culture qui occupe une place de choix au niveau des exploitations agricoles de la région.

Pour la campagne d'usinage de l'année en cours, le démarrage a eu lieu les 8 et 26 février dernier, respectivement pour les usines de Mechraa Bel Ksiri et de Kcibia Dar El Gueddari, rapporte la MAP.

Les superficies récoltables sont

de l'ordre de 8.000 ha, relève le communiqué, ajoutant que l'état d'avancement de l'opération d'usinage de la canne à sucre est à 30% et qu'elle sera achevée en juin

prochain. Cette opération se déroule dans de bonnes conditions, en respectant les dispositions sanitaires dans le cadre de l'état d'urgence, a-t-on souligné.

Au niveau du périmètre irrigué, le développement de la canne à sucre s'est déroulé dans des conditions normales suite à la disponibi-



lité de l'eau dans les barrages desservant le périmètre irrigué du Gharb.

Par ailleurs, grâce aux efforts louables fournis par l'Etat et les partenaires des cultures sucrières, des rendements maximums ont atteint à ce jour 150 T/Ha au niveau des secteurs dont les agriculteurs ont adopté des techniques d'irrigation goutte-à-goutte.

En plus de l'irrigation, des encouragements ont été accordés à la mécanisation des opérations culturales et plus particulièrement de la récolte de la canne à sucre. En

effet, la mécanisation de cette opération va d'une part réduire les charges de la coupe et d'autre part, diminuer les impuretés et par conséquent augmenter les recettes des agriculteurs.

A ce jour, le taux de récolte mécanique est de 50% et passera à 70% en fin de campagne. Le parc agricole renferme 22 récolteuses, un nombre qui devrait augmenter dans le futur car l'Etat encourage la mécanisation par l'octroi de subventions dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA). Le montant des subventions déboursé

pour les récolteuses a atteint 10,08 millions de DH.

En outre, un programme soutenu de formation et de sensibilisation des producteurs canniers a été réalisé par les partenaires dans le cadre de conventions établies entre l'Office régional de mise en valeur agricole du Gharb (ORM-VAG), le groupe SURAC/SUNABEL et l'Association des producteurs de plantes sucrières du Gharb (APPSG), afin d'aider les agriculteurs à adopter des techniques de conduite les plus performantes.



**Les premiers résultats de la campagne sucrière 2019-2020 jugés "très encourageants"**

# Bank of Africa offre la gratuité de plusieurs opérations à distance pour protéger ses clients

Le groupe Bank of Africa a décidé d'offrir la gratuité de plusieurs opérations initiées à travers ses canaux distants, invitant les usagers à privilégier les canaux digitaux permettant de réaliser l'essentiel des opérations bancaires, dans le but de la protection de ses clients.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des mesures entreprises par la banque pour soutenir l'ensemble de ses clients durant cette conjoncture exceptionnelle et dans le strict respect des consignes sanitaires et des directives et recommandations des autorités nationales dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, indique

le groupe dans un communiqué.

Ainsi, en phase avec sa démarche d'innovation et les nouveaux usages du mobile, Bank of Africa met ses solutions de banque à distance, pratiques et sécurisées, à la disposition de sa clientèle pour effectuer ses opérations bancaires de manière simple et rapide à travers différents canaux, notamment BMCE Direct et Dabapay, ajoute le communiqué.

Une offre exclusive a été mise en place sur ces deux plateformes, qui consiste en la gratuité des opérations de virement et de mises à disposition, initiées sur BMCE Direct, la gratuité du transfert d'argent et des

retraits sans carte, effectués via Dabapay, rapporte la MAP.

La plateforme de mobile banking BMCE Direct, accessible en application et site web, permet de gérer les comptes, les virements nationaux et internationaux, le paiement des factures, notamment télécoms, administrations, impôts, transports, écoles, autoroutes et timbres, la commande de cartes, la modulation des produits et plusieurs autres fonctionnalités pour les particuliers et les entreprises, précise la même source.

Quant à l'application Dabapay, il s'agit d'une solution de portefeuille virtuel qui per-

met le transfert d'argent instantané et en toute sécurité, le versement via différents canaux, le paiement des factures, le retrait d'argent sans carte bancaire dans l'un des 800 guichets automatiques et le paiement des commerçants équipés.

Accordant une place stratégique à l'innovation des offres et résolument engagée à entretenir une relation de proximité avec ses clients et à les accompagner du mieux possible durant cette période de pandémie, Bank of Africa traduit ainsi son engagement fort et son positionnement de banque connectée à l'avenir et en permanence à son écosystème.

# Art & culture

## A l'heure du confinement, l'UNESCO fait la part belle au patrimoine culturel



**A**lors que des milliards de personnes dans le monde se tournent vers la culture pour s'évader en surmontant l'isolement social auquel les soumet une pandémie qui affecte durement les manifestations culturelles, l'Unesco annonce, jeudi, le lancement de plusieurs initiatives destinées à soutenir les industries culturelles et le patrimoine. Ainsi, l'UNESCO a lancé, ce jeudi sur les médias sociaux, une campagne mondiale sous les mots clés #PartagerMonPatrimoine, afin de promouvoir l'accès à la culture et à l'éducation autour du patrimoine culturel en cette période d'enfermement massif. Elle a lancé également une exposition en ligne sur plusieurs dizaines de biens patrimoniaux à travers le monde avec le soutien technique de Google Arts & Culture.

En outre, L'Organisation va fournir des informations actualisées, par le biais d'une carte en ligne des sites du patrimoine mondial, sur son site internet et les médias sociaux, concernant l'impact du COVID-19 et sur les réponses apportées.

Alors qu'à l'heure actuelle, les sites du patrimoine mondial sont partiellement ou totalement fermés aux visiteurs dans neuf pays sur dix, l'UNESCO annonce qu'elle partagera des témoignages de première main de gestionnaires de ces sites, qui sont particulièrement bien placés pour témoigner de l'impact de la pandémie sur les lieux qu'ils gèrent et sur les communautés vivant à proximité.

Par ailleurs, les enfants du monde entier seront invités, indique l'Unesco, à partager des dessins de biens du patrimoine mondial, ce qui leur donnera la possibilité d'exprimer leur créativité et leur lien avec le patrimoine. «Une fois la crise passée, les campagnes #PartagezLaCulture et #PartagerMonPatrimoine seront maintenues afin d'alimenter la réflexion sur la manière de repenser les mesures de sauvegarde des sites du patrimoine mondial et de promouvoir un tourisme durable», indique l'Unesco, dans un communiqué parvenu à la MAP.

Par ailleurs et lors de la Journée mondiale de l'art, célébrée le 15 avril,

l'UNESCO, en partenariat avec Jean Michel Jarre, pionnier de la musique électronique et Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, organisera un débat en ligne et une campagne sur les médias sociaux, le « ResiliArt Debate », qui réunira des artistes et des acteurs clés de l'industrie pour tirer la sonnette d'alarme sur l'impact du COVID-19 sur les moyens de subsistance des artistes et des professionnels de la culture. Le débat visera à inspirer l'élaboration de politiques et de mécanismes financiers susceptibles d'aider les créateurs et les collectivités à surmonter la crise.

Le 22 avril, l'UNESCO réunira les ministres de la culture du monde entier dans le cadre d'une réunion en ligne sur le COVID-19 et son impact sur la culture. S'appuyant sur le Forum des ministres de la culture organisé le 19 novembre dernier, ce nouveau sommet permettra d'échanger des informations et des points de vue sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur culturel et à identifier des mesures politiques correctives en fonction

des contextes nationaux. « Aujourd'hui, plus que jamais, les gens ont besoin de culture », a déclaré Ernesto Ottone, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la culture. « La culture nous rend résilients. Elle nous donne de l'espoir. Elle nous rappelle que nous ne sommes pas seuls. C'est pourquoi l'UNESCO fait tout son possible pour soutenir la culture, pour sauvegarder notre patrimoine et pour donner du pouvoir aux artistes et aux créateurs, maintenant et après la fin de cette crise ». « Le caractère mondial de la crise du COVID-19 est un appel à la communauté internationale pour qu'elle réinvestisse dans la coopération internationale et le dialogue intergouvernemental », a déclaré, pour sa part, Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, ajoutant que l'Organisation « s'est engagée à mener un débat mondial sur la meilleure façon de soutenir les artistes et les institutions culturelles pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà, afin de faire en sorte que tout un chacun puisse rester en contact avec le patrimoine et la culture qui

## Fermés, les musées à la recherche de nouveaux publics sur internet



Visites guidées, podcasts, ateliers : les musées européens, contraints à la fermeture face au nouveau coronavirus, en profitent pour développer à tout va leurs offres en ligne, y voyant l'occasion d'atteindre de nouveaux publics. Souvent gratuits,

ces nouveaux contenus numériques permettent aussi de "maintenir un lien" avec les habitués, selon la Wellcome Collection, afin qu'il ne "nous oublie pas". Comme d'autres, ce musée londonien espère que les internautes deviendront par la suite des vi-

siteurs en chair et en os après cette période financièrement difficile pour les musées. Depuis le début du confinement, la fréquentation du site internet du Louvre a explosé, passant de 40.000 à 400.000 visites par jour. On y trouve des conférences filmées, des podcasts, mais aussi des visites guidées réalisées par un youtubeur ASMR. Le confinement est aussi "l'occasion de découvrir Versailles autrement" grâce à un jeu en réalité virtuelle qui offre des angles de vue inédits, à partir de la scène de l'Opéra royal ou du lit de Louis XIV, le "Roi Soleil".

Le musée londonien Tate Modern propose des activités artistiques aux enfants confinés - apprendre à tisser comme Anni Albers, s'initier au collage avec Matisse - via le site internet "Tate Kids", dont la fréquentation a augmenté de 137% depuis le confinement. La Wellcome collection s'appuie sur la pandémie pour mettre en avant la spécificité de ses collections, consacrées au développement de la médecine. "Les gens sont intéressés par ce qui reflète leurs préoccupations actuelles", explique à l'AFP Danny Birchall, le responsable du contenu

en ligne, "les objets en lien avec la grippe espagnole ou le papier toilette sont très populaires !".

A l'inverse, la Serpentine Gallery propose de s'échapper loin du virus et du confinement grâce à l'expérience immersive du Danois Jakob Kudsk, "Catharsis", un site internet plongeant le visiteur au coeur de la simulation numérique d'une balade en forêt.

L'exposition consacrée à Lee Mingwei au musée berlinois Gropius se visite désormais en ligne, l'artiste contemporain ayant même créé deux oeuvres spécialement pour cette version digitale. La Koenig Galerie innove quant à elle sur Instagram : chaque matin, son propriétaire, Johann Koenig, interroge en direct un artiste différent sur son travail. Et pour commémorer les 75 ans de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'association Kulturprojekte Berlin prévoit un tour virtuel dans des endroits clés de la capitale, comme le Reichstag, reconstituant certaines séquences du passé grâce à une application utilisant la réalité virtuelle.

# L'IMA lance la 8<sup>ème</sup> édition du Prix de la littérature arabe



L'Institut du Monde arabe et la Fondation Jean-Luc Lagardère ont lancé, jeudi, la 8<sup>ème</sup> édition du Prix de la littérature arabe, unique récompense française distinguant la création littéraire arabe.

Créé en 2013, ce prix récompense l'œuvre (roman ou recueil de nouvelles) d'un écrivain ressortissant de la Ligue arabe et auteur d'un ouvrage écrit ou traduit en français et publié entre le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et le 31 août 2020.

Les éditeurs ou écrivains qui souhaitent proposer un ouvrage éligible au prix doivent le faire avant le 30 juin 2020, indique l'IMA dans un commu-

niqué, ajoutant que la sélection des 6 à 8 ouvrages finalistes sera annoncée début septembre. Selon la même source, "les ouvrages retenus seront soumis aux membres du jury, composé d'éminentes personnalités du monde des médias, des arts et de la culture, ainsi que de spécialistes du monde arabe, qui se réuniront ensuite pour désigner le (ou la) lauréat(e)".

Le Prix sera décerné lors d'une cérémonie au siège de l'Institut du monde arabe à Paris à l'automne 2020.

Depuis sa création par la Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe, le Prix de la littérature arabe a été remis au Libanais Jabbour

Douaihy (2013), à l'Égyptien Mohamed al-Fakharany (2014), au Saoudien Mohammed Hasan Alwan (2015), à l'Irakienne Inaam Kachachi (2016), à l'Irakien Sinan Antoon (2017), à l'Anglo-Égyptien Omar Robert Hamilton (2018) et en 2019 à l'égyptien Mohamed Abdelnabi pour son roman *La Chambre de l'araignée* (*Actes Sud / Sindbad*). En 2017, une mention spéciale avait été attribuée à l'écrivaine marocaine Yasmine Chami pour son roman « Mourir est un enchantement ». En 2019, une autre écrivaine marocaine, Leïla Bahsain, était en lice pour ce Prix avec son roman « Le Ciel sous nos pas », paru chez Albin Michel.

## Bouillon

de culture

### Parution

"Les défis de la régionalisation et de la gouvernance au Maroc : Étude comparative" est l'intitulé d'un nouvel ouvrage collectif qui vient de paraître, sous la direction du chercheur marocain Moha Ennaji. Publié aux éditions Bouregreg Eventus avec le concours du ministère de la culture, l'ouvrage comprend un ensemble de chapitres motivés par l'intérêt grandissant pour les études sur la régionalisation et la bonne gouvernance.

La nouvelle publication explore divers aspects de cette thématique dans une perspective sociologique et comparative. Elle discute aussi du rôle de la régionalisation et de la nécessité de former les élus locaux, territoriaux et parlementaires pour la bonne gouvernance et la bonne gestion des affaires locales et nationales.

Selon son auteur, l'ouvrage a pour objectifs de sensibiliser les cadres et les élus à l'importance de la formation qui sert à les doter des possibilités leur permettant le contrôle budgétaire et la compréhension du fonctionnement des institutions, afin de développer les mécanismes de lutte contre la corruption, en tant qu'entrave au développement. Il vise aussi à aider les lecteurs à enrichir leurs connaissances concernant la décentralisation, la régionalisation et la gestion des affaires publiques.



## Cinquante ans après leur séparation, les Beatles plus populaires que jamais

Ils ont brisé des millions de coeurs en se séparant au début des années 1970: un demi-siècle plus tard, les Beatles n'ont rien perdu de leur popularité et dominent toujours la scène musicale pop.

10 avril 1970, jour fatidique de la rupture: Paul McCartney annonce indirectement que les "Fab Four" n'enregistreraient plus rien ensemble. "Les Beatles sont considérés comme la plus fabuleuse aventure du XX<sup>e</sup> siècle, mais personne n'aurait pu prévoir qu'un succès déjà aussi extraordinaire allait se prolonger au siècle suivant", dit à l'AFP Mark Lewisohn, historien du groupe. "50 ans après leur séparation, les Beatles restent indépassables artistiquement, et poussent les créateurs à repousser les limites", souligne l'auteur de "The Beatles: All These Years". Le 10 avril 1970 est à jamais marqué d'une pierre noire pour les fans du groupe: ce jour-là parut une interview de Paul dans laquelle il suggérait que les Beatles allaient cesser de travailler ensemble, juste avant la sortie de son premier album solo. Sans aller jusqu'à annoncer clairement la fin du

groupe, Paul, interrogé sur la reprise de sa collaboration avec le non moins légendaire John Lennon dans un avenir prévisible, répondait sèchement "non". "McCartney rompt avec les Beatles", titrait alors le New York Times. La dissolution de leur lien d'affaires un peu plus tard devant un tribunal britannique scellait définitivement la fin du groupe. Le divorce laissa des fans inconsolables, se souvient Philip Norman, auteur de la biographie officielle de Paul McCartney parue en 2016. "Toute une génération avait grandi avec les Beatles... Ils avaient eu droit à un nouvel album des Beatles à chaque étape importante de leur vie", souligne-t-il. "Beaucoup de gens pensaient, c'est affreux! c'est moche de vivre sans eux. C'était vraiment un sentiment dominant". Des décennies plus tard, ils restent les artistes les plus vendus de tous les temps, avec un catalogue toujours aussi populaire, de "I Want to Hold Your Hand" et "Hey Jude" à "Yesterday" ou "Let It Be". "Ils sont partout", souligne Norman. "Dans le langage courant, dans les titres des médias... on les cite sans arrêt et on

joue toujours leur musique (...). Le charme est indestructible".

À la fin des années, 60, le groupe de Liverpool - Lennon, McCartney, le batteur Ringo Starr et le guitariste George Harrison - connaissaient un tel succès qu'il était devenu "plus connu que Jésus Christ", selon les mots de Lennon. Une Beatlemania pesante: dans une interview récemment exhumée, Lennon expliquait que la chanson Help! (A l'aide!) composée en 1965 était à prendre au sens littéral. "Je chantais « A l'aide » et c'était vraiment pour en demander", disait-il. "Pas moyen de débrancher, c'était du 24 heures par jour et tout le monde voulait un morceau de vous". Les tensions au sein du groupe, en particulier entre Lennon et McCartney, finirent par le détruire. Au moment de l'annonce de McCartney, ils n'avaient pas donné de concert live depuis quatre ans. Starr et Harrison avaient déjà sorti un album solo, Lennon et sa femme, l'artiste japonaise Yoko Ono, avaient formé le Plastic Ono Band. McCartney lui créait Wings, avec sa femme Linda, à la fin 1971.





# Foot Tacles interdits, gants imposés

*Drôles de reprise en Bundesliga*



**R**etour au quotidien en Bundesliga où les footballeurs ont repris l'entraînement lundi après un mois d'arrêt à cause du coronavirus. Mais rien n'est plus pareil: les gants sont obligatoires, les tacles et les contacts interdits et le prochain match, s'il a lieu, attendra plusieurs semaines...

"C'est un sentiment agréable" de "jouer à nouveau un peu au football et de revoir les collègues", se réjouit Rouwen Hennings, joueur du Fortuna Düsseldorf.

Comme la plupart des 18 clubs de l'élite du football allemand, l'attaquant est de retour dans son club depuis lundi pour des entraînements en petits groupes. Mais alors que la pandémie de nouveau coronavirus continue de faire rage en Europe, joueurs et entraîneurs doivent désormais adapter leurs pratiques pour se conformer aux recommandations des autorités sanitaires.

Le Bayern Munich, en tête du championnat au moment où les compétitions ont été arrêtées, ne fait pas exception à la règle.

Entraînements par groupes de cinq maximum, pas de poignées de main ou d'embrassades pour se dire bonjour, un écart de minimum 1,5 m entre chaque personne: les mesures de distanciation sociale sont strictement appliquées.

"C'était une sensation très inhabituelle de s'entraîner en petits groupes", a reconnu le capitaine du Bayern, Manuel Neuer.

D'autant que côté partage et esprit d'équipe, les échanges restent très limités. Comme la plupart des autres clubs, les membres du Bayern ont reçu pour consigne de prendre leur douche ailleurs et se sont vus remettre des collations post-entraînement à emporter chez eux.

A Wolfsburg, les joueurs ont "par mesure d'hygiène" et de prudence, dû

s'entraîner les mains revêtues de gants, malgré une météo printanière et un thermomètre atteignant les 22 degrés.

"Bien sûr, on sait que c'est nécessaire, mais ça fait quand même un peu drôle", a admis l'attaquant Maximilian Arnold.

Côté exercices aussi, on s'adapte. Fini les tacles ou les techniques de jeu rapproché.

"J'adorerais pouvoir tacler, mais là, je ne peux pas le faire", a déclaré le défenseur de Hoffenheim Havard Nordtveit.

Une frustration relative que ressentent d'autres joueurs, mais dont la nécessité est parfaitement comprise.

"Bien sûr, vous ne pouvez pas vous lancer dans des tacles durs ou vous disputer le ballon, mais je pense que ces nouvelles règles sont bien adaptées à la situation actuelle", note Rouwen Hennings.

Malgré tout, ce retour sur le ter-

rain reste le bienvenu après plusieurs semaines de relative inactivité.

"Les gars m'ont manqué. La Playstation était devenue ma meilleure amie", ça fait du bien "d'avoir à nouveau un vrai ballon à mes pieds", a ainsi souligné le défenseur de l'Union Berlin Christopher Lenz.

Le foot allemand est à l'arrêt depuis le 13 mars. Et pour certains, ce repos forcé, bien qu'entrecoupé d'entraînements individuels ou par visioconférence, semble avoir laissé des traces.

"Mon contrôle du ballon n'a jamais été parfait, mais on voit bien que certains de mes coéquipiers ne se sont pas vraiment entraînés ballon au pied depuis trois semaines" a ainsi remarqué Nordtveit.

Alors côté entraîneurs, on met les bouchées doubles pour remettre les footballeurs à niveau. D'autant qu'en petits groupes, rien n'échappe à l'œil aiguisé des techniciens.

"Les préparateurs physiques peuvent vraiment y aller à fond, et les joueurs sont demandeurs", note l'entraîneur de Schalke 04, David Wagner. Pour eux, "tout vaut mieux que de courir tout seul dans la forêt".

"Ce qui compte le plus aujourd'hui, c'est de continuer à travailler sur notre condition physique pour être prêt" si la saison reprend, confirme Havard Nordtveit.

Pour l'heure, aucune date n'a encore été arrêtée pour la reprise du championnat. La Ligue allemande de football (DFL) est en pourparlers avec les clubs et les autorités pour une éventuelle reprise de la Bundesliga le 2 mai. Cela pourrait en faire le premier championnat européen à reprendre, même si dans ce cas, les matches seraient joués devant des tribunes vides, alors que les événements publics restent interdits en Allemagne... Une possible décision est attendue pour le 17 avril.

## Magic Johnson plaide pour une reprise à huis clos en NBA

*Les joueurs seront intégralement payés en avril*



**L**a légende des Lakers Magic Johnson a estimé que si la saison NBA venait à reprendre malgré le coronavirus, les

matches se joueraient à huis clos et que les joueurs n'auraient pas de mal à s'adapter aux salles vides.

"Le basket reviendra, mais probablement sans le public dans un premier temps. Une fois qu'on a joué un match sans les fans dans les tribunes, on s'adapte à leur absence", a déclaré Johnson à la chaîne américaine CNN jeudi soir.

"Nous avons tous joué dans notre vie sur des +playgrounds+ en extérieur sans que les supporters soient là. Alors les basketteurs s'adapteront, croyez-moi", a-t-il insisté.

Selon l'ex-meneur aux cinq titres NBA glanés avec les Lakers, les joueurs de la Ligue veulent aller au bout de cette saison, avec ou sans public.

"S'ils ont une chance de reprendre là où on s'est arrêté, qu'ils sont tous en bonne santé et qu'ils sont tous testés, ils le feront pour couronner un champion.

Ils veulent savoir quelle est la meilleure équipe de NBA", a assuré la star, ajoutant avoir "hâte de voir si les Lakers peuvent gagner le championnat".

Selon Magic Johnson, copropriétaire du club de baseball des Los Angeles Dodgers, un retour des sports professionnels aiderait le pays à se relever de la pandémie de coronavirus, qui a jusqu'à présent tué plus de 95.000 personnes dans le monde, dont 16.600 aux Etats-Unis.

"Nous avons besoin de sport, en particulier dans un moment comme celui-ci. Mais seulement si tout le monde est en sécurité" pour le pratiquer, a-t-il dit.

Par ailleurs, les joueurs NBA percevront l'intégralité de leur salaire lors de la prochaine paie du 15 avril, bien qu'ils n'aient plus joué au basket depuis un mois, affirme jeudi ESPN, citant un mémo de la Ligue.

Néanmoins, l'instance et le syndicat des joueurs (NBPA) négocient toujours pour retenir un pourcentage des gains des joueurs à l'occasion des prochains versements, affirme le très renseigné journaliste Adrian Wojnarowski.

Selon lui, le montant de ces retenues, qui pourraient être faites sur les prochains salaires payés le 1er mai, dépendra du sort des matches non disputés en raison de la pandémie de Covid-19, qui a forcé la NBA à stopper le championnat le 11 mars, au moment où le pivot français Rudy Gobert (Utah) est devenu le premier joueur testé positif.

Le 15 avril aurait dû marquer la fin de la saison régulière. Chacune des 30 équipes NBA doit encore disputer 15 à 19 matches pour atteindre les 82 prévus au calendrier.

Pas moins de 259 rencontres au total ont pour l'heure été reportées sine

die. Or compte tenu de la propagation de la pandémie aux Etats-Unis, la Ligue n'est pas encore en mesure de déterminer si ces rencontres pourront être jouées, dans un calendrier qui se resserre chaque jour qui passe.

Cette semaine, le commissaire Adam Silver a indiqué à la presse qu'il ne prendrait aucune décision sur le sort de la saison avant mai et qu'il n'écartait aucune option: reprise en l'état, reprise dès les play-offs, annulation pure et simple du championnat.

Dans le cas où la NBA serait contrainte d'annuler sa saison, une clause de "force majeure" pourrait être appliquée, selon laquelle le salaire des joueurs pourrait être réduit jusqu'à 1% pour chaque match annulé. L'arrêt forcé des activités en raison d'une pandémie est considéré comme un cas de "force majeure" tel qu'établi dans la convention collective avec les joueurs.

# Le grand public, autre victime du report des JO de Tokyo

Des hôtels qui refusent de décaler les réservations ou de rembourser les clients, des billets d'avion peut-être perdus et au final des ardoises salées: les passionnés qui comptaient assister cet été aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés d'un an en raison du coronavirus, naviguent entre inquiétude et fatalisme.

Lisa Delpy, professeure américaine de Management du sport à l'Université de Washington, avait réservé 31 chambres pour ses étudiants, pour 28 nuits. Montant de la facture: 90.000 USD (82.300 EUR).

Si elle ne demande pas le remboursement, en espérant que ses étudiants pourront se libérer dans un an pour des JO désormais prévus du 23 juillet au 8 août 2021, elle n'a cependant "aucune garantie" que ses réservations d'hôtels et d'avion pourront être reportées d'autant.

"La seule information dont on dispose, c'est que cela va prendre du temps", explique cette passionnée qui

devait assister à ses "20e JO, hiver et été confondus".

Seule consolation pour le moment: le Comité d'organisation japonais a assuré que "les billets déjà achetés seront valides pour la même session (d'épreuves) à une nouvelle date, selon les possibilités".

Mais l'universitaire américaine prévient: "Si les hôteliers et les compagnies aériennes commencent à se montrer trop gourmands et refusent de collaborer avec les spectateurs et les organisations, alors le gouvernement devra intervenir car cela ne sera pas bon pour le tourisme japonais et ternira l'image du Japon".

En 2018, le ministère nippon du Tourisme avait déclaré tabler sur 600.000 spectateurs étrangers pour les Jeux de Tokyo, une manne économique non négligeable.

Beaucoup de ces visiteurs, qui avaient déjà réservé leur hébergement depuis parfois deux ans, sont dans l'inconnu, voire dans une impasse, trois semaines après le report.



"J'ai fait une réservation il y a deux ans pour 6 nuits au Sakura Cross Hotel à Tokyo, pour 60.000 yens environ (506 EUR) via booking.com", explique un Français, préférant rester anonyme et qui devait assister à ses 26e JO.

"Je ne demande pas à récupérer ce montant mais juste à transférer la réservation à 2021", ajoute-t-il. Or l'hôtel a refusé. "Nous ne pouvons pas prendre en considération des circonstances spécifiques", justifie l'établissement.

Quant au transport, "j'avais pris une assurance chez AIG, en même temps que le billet d'avion, explique-t-il. Mais les conditions exactes d'assurance ne disent pas clairement si la pandémie est couverte".

Le report des JO "est un choc énorme pour nous", expliquait récemment Shigemi Sudo, secrétaire général de l'Association des hôtels et ryokan (auberges traditionnelles, ndr) de Tokyo, "car les recettes de beaucoup de nos hôtels ont déjà diminué de moitié à la suite de l'effondrement de la de-

mande touristique, non seulement venue de l'étranger mais aussi de l'intérieur du Japon, à cause du coronavirus". Les réservations dans les hôtels ont baissé de 30 à 90% en mars et avril par rapport à la même période de 2019, selon l'Agence japonaise du tourisme (JTA).

De nombreuses entreprises de l'hôtellerie et du tourisme comptaient donc sur les JO pour les aider à compenser les pertes de cette année.

Face à la grogne des touristes étrangers comme japonais, certaines chaînes d'hôtel se montrent compréhensives.

"Normalement, nous serions en droit de retenir des frais d'annulation, mais dans ce cas ce n'est pas la faute des clients, donc nous ne retiendrons pas ces frais", a expliqué récemment à l'AFP un porte-parole des hôtels Via Inn.

Avant d'évoquer un possible appel aux organisateurs des Jeux! "Je ne sais pas si nous pouvons négocier ou non une compensation avec les responsa-

bles olympiques".

Un responsable du Comité d'organisation de Tokyo-2020 a précisé que la question de l'hôtellerie était "examinée".

Sollicité par l'AFP, le CIO indique qu'il "n'est pas en position de commenter la question des réservations d'hôtel ou d'avion" et "encourage" le public qui comptait se rendre aux JO cette année "à s'adresser directement" à Tokyo-2020 ou aux prestataires. "C'est un revers, pour nous comme pour d'autres secteurs", confirme encore à l'AFP Greg Harney, consultant pour Cartan Global, une agence américaine spécialisée dans les packages pour les Jeux.

"Nous allons en baver pour un moment, mais nous restons optimistes car sur les centaines de clients que nous comptons, très peu ont demandé des remboursements. Ils veulent aller à Tokyo l'an prochain et dès que la crise du coronavirus sera passée, l'envie d'y aller sera encore plus forte", conclut-il.

## Le patron de l'ATP espère une reprise du circuit en août



Le président de l'ATP, Andrea Gaudenzi, a déclaré jeudi qu'il espérait pouvoir reprendre la saison de tennis en août, même si le devenir de la saison reste très incertain et que différents scénarios restent à l'étude y compris celui d'un arrêt jusqu'à l'an prochain.

"Nous avons créé 50 versions du calendrier que nous changeons tous les jours", a expliqué Gaudenzi, tout en se déclarant "confiant" dans le fait que la tournée d'été aux Etats-Unis "pourra commencer avec le Masters

1000 d'août à Toronto et Cincinnati, puis l'US Open".

"Si nous parvenons à recommencer en août, nous sauverions ainsi trois Grands Chelems et six Masters 1000. Dans le cas contraire, les problèmes risquent de se multiplier", a estimé Gaudenzi dans une interview accordée à plusieurs médias italiens.

"Il y a aujourd'hui beaucoup d'inquiétude, et de questions. Quand pourrions-nous rejouer? Bien malin qui aujourd'hui pourrait répondre à cette question", a souligné l'Italien.

Le tennis mondial est à l'arrêt depuis la mi-mars et ne reprendra au mieux que le 13 juillet, après l'annulation, pour la première fois depuis la Deuxième guerre mondiale, de Wimbledon.

L'ATP aimerait pouvoir décaler la saison sur terre battue, avec notamment les Masters 1000 de Madrid et de Rome et Roland-Garros, à l'automne.

"De cette façon, trois tournois du Grand Chelem et six Masters 1000 seraient disputés (il y a aussi Shanghai et Bercy) et environ 70% à 80% de la saison pourrait avoir lieu", a déclaré M.

Gaudenzi. Il espère également pouvoir maintenir les dates du Masters de Londres de fin d'année, prévu du 15 au 22 novembre. "La 02 Arena n'est disponible que dans la semaine déjà fixée", a-t-il averti.

Mais le patron de l'ATP veut malgré tout rester prudent dans la mesure où personne ne peut prédire quand l'épidémie de coronavirus prendra fin.

"Parler d'août, septembre ou novembre, tout cela reste pour le moment hypothétique. Rien ne sert de se taper la tête contre les murs pour quelque chose qui n'aura au final peut-être pas lieu. Il se pourrait très bien que nous ne rejoignons pas avant l'an prochain".

Au final, "notre stratégie est simple: jouer le maximum de tournois dans les semaines dont nous disposons (une fois l'épidémie terminée) pour préserver" ce qui peut l'être, a expliqué M. Gaudenzi.

Le patron de l'ATP a également déclaré qu'il réfléchissait à des mesures de soutien, notamment à destination des tournois les plus fragiles financièrement - les challenger et ATP 250 à 500 - si la crise devait durer.

"Notre système est solide, il peut durer un an sans tennis, mais pas plus", a-t-il toutefois prévenu.

Mais "plus la situation (d'arrêt des compétitions) se prolonge, plus les difficultés vont être grandes", a ajouté le dirigeant de l'ATP.

Sur le plan financier "nous dépendons de trois sources de revenus: les droits TV/media, les sponsors et la billetterie. Il y aura un gros manque à gagner sur la dernière, et côté publicité

aussi, les contrats risquent d'être revus à la baisse, notamment si certains tournois devaient être disputés à huis clos", a-t-il noté.

Mais "tout dépendra du nombre de tournois que nous réussirons à reprogrammer. (...) Les joueurs disposent déjà d'une intersaison relativement longue, donc il est clair que nous jouerons en novembre et en décembre si cela devait s'avérer nécessaire".

### Pas de sanctions contre Roland-Garros

Après plusieurs semaines de tension, le patron de l'ATP Andrea Gaudenzi a déclaré jeudi qu'il n'y aurait finalement pas de sanctions à l'encontre de Roland-Garros après la décision unilatérale de ses organisateurs de reporter le tournoi en septembre en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus.

"Le tennis a besoin d'unité, Paris a agi sous le coup de la peur, ils ont fait une erreur. Mais ils l'ont reconnu", a indiqué Gaudenzi dans une interview accordée à plusieurs médias italiens.

"J'ai parlé avec tous les membres du conseil des joueurs (...) et tous sont d'accord avec la philosophie de pouvoir jouer les tournois les plus importants. Donc, même si cela n'est que théorique, il est justifié que Roland-Garros puisse se tenir en septembre", a notamment déclaré le dirigeant à Ubi Tennis.

"Nous sommes tous dans le même bateau, il n'y a pas de place pour les polémiques. Maintenant, nous travaillons ensemble", a-t-il ajouté auprès de la Gazzetta Dello Sport.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

|                           |                          |                             |                               |                  |                      |                              |                                |                        |
|---------------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|------------------|----------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| DÉCHA-<br>RNÉ             | UN<br>TYPE<br>CURIEUX    | POILS<br>FINS<br>ET<br>DOUX | ARTICLE                       | NOMBR-<br>ILISTE | UN<br>SOLITAI-<br>RE | COUCHE<br>SUR LE<br>TROTTOIR | A UN<br>DON<br>POUR<br>SÉDUIRE | AGENT<br>DE<br>LIAISON |
| ULTRA-<br>VIOLET          |                          | ÈRE                         |                               |                  |                      | LETTRES<br>DE<br>MENGS       | PIGE<br>FIN<br>D'ANNÉE         |                        |
| LETTRES<br>DE<br>GREEN    |                          | SYMBOLE<br>DU<br>RADIUM     | POMMADE<br>CERCLE<br>DE JEUX  |                  |                      |                              |                                | BOIS<br>DUR            |
| REJET<br>HOSTILE          | À<br>L'ENVERS<br>VENTILA |                             |                               |                  |                      | PÈZE                         | EN<br>BERNE<br>MERCURE         |                        |
| QUARTIER<br>DE<br>RIOM    |                          | HYMNE<br>PRÉPOS-<br>ITION   |                               |                  | PERSONNE<br>ABJECTE  |                              | EXPRIME<br>LE<br>DOUTE         |                        |
| ÉTUDE<br>DES<br>DENTS     |                          |                             |                               |                  |                      |                              |                                |                        |
|                           |                          | ZONE                        |                               |                  |                      | DE BAS<br>EN HAUT<br>FIEL    | EN<br>STOCK<br>TENUE           |                        |
| BAUDET                    | ÉPOUSE<br>DE<br>JACOB    | FOURRE-<br>TOUT             | LE MÊME<br>EN PLUS<br>COURT   |                  |                      | QUARTIER<br>DE<br>BRÈME      |                                | MOITIÉ<br>DE<br>MOUCHE |
| LETTRES<br>DE<br>BACHELET |                          |                             | VALEUR<br>ARTICLE<br>ESPAGNOL |                  |                      |                              |                                |                        |
|                           |                          |                             |                               |                  |                      | VENU                         |                                |                        |
| QUÉMAN-<br>DEUR           |                          |                             |                               |                  |                      | OUVRIR<br>(LA<br>BOUCHE)     |                                |                        |
| VOLÉE                     |                          |                             |                               |                  |                      |                              |                                |                        |

Solution mots flechés d'hier

|                                      |     |                         |                 |       |   |                     |                   |   |                               |   |         |   |
|--------------------------------------|-----|-------------------------|-----------------|-------|---|---------------------|-------------------|---|-------------------------------|---|---------|---|
| ÉPIQUE                               | JOS | IL<br>VIENT<br>PAR SEUL | NERS<br>CIRCUIV | COGNE | I | LE MÊME<br>CIVILISE | L'ANNU-<br>ÉRIQUE | R | LETTRES<br>DE SUMO<br>PROLONG | S | SECONDE |   |
|                                      | S   | E                       | C               | O     | N | D                   | E                 |   | E                             | M | U       | E |
| COUCHE<br>DE<br>L'ÉPIQUE<br>PÉNICILE | L   | O                       | U               | E     |   | L                   |                   | F | E                             | M | P       |   |
|                                      | B   | E                       | A               | T     | I | T                   | U                 | D | E                             |   | A       | A |
| COUCHE<br>ARRISTE<br>PROTOTE         | C   | U                       |                 | G     | U | E                   |                   | R |                               | N | T       | U |
|                                      | A   | T                       | T               | I     | E | R                   |                   | Y | B                             | B | O       | L |
| MOULE<br>D'OSSE                      | R   | E                       | A               |       | Q |                     | S                 | E |                               | N | O       | T |
|                                      | D   | I                       | U               |       | A | U                   | S                 |   | R                             | A | I       |   |
| STÉRIE<br>DOGME                      | C   | R                       | E               | D     | O |                     | H                 | E |                               | P | R       | C |
|                                      | P   | I                       |                 | V     | I | T                   | E                 |   | B                             | I | O       |   |
| RECEPTE<br>EN<br>ATTENTE             | T   | T                       |                 | E     | S |                     | L                 | I | C                             | O | U       |   |
|                                      | N   | E                       | O               |       | N | E                   |                   | A | R                             |   | N       | S |
| MONDE<br>LENT<br>DÉPART              | P   | O                       | U               |       | A | S                   | E                 |   | S                             | U |         |   |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

المغرب  
OJD  
MAROC  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

**HORizontalement**

- 1- Donc non mesurable
- 2- Vase - Négligée
- 3- En génuflexion
- 4- Sélénium - Au stand - Suivait oui
- 5- Courroux - Comprend
- 6- Lui à Londres - Erbium - petit cube
- 7- Bassin ménager - Cours de chez nous
- 8- Abattement
- 9- Amérindien - Règle - Rapport
- 10- Choisi - Mont de Jérusalem

**VERTICALEMENT**

- 1- Quand on fait du mal sans l'avoir voulu
- 2- Presser - Voiture de chevaux
- 3- Porte charge - Couper en fines tranches
- 4- Donc nécessairement lourd - Festin
- 5- Palmipède - Ruisseau
- 6- Vire - Coordonnant
- 7- Pote - Perforés
- 8- Sur un « n » espagnol - Vieille cité
- 9- Etat d'Europe - Eau d'Italie
- 10- Bonne dame - Mépris

## Solution mots croisés d'hier

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  | A | B | E | C | E | D | A | I | R | E  |
| 2  | R | E | C | R | U | E |   | B | E | L  |
| 3  | C | R | U | E |   | P | O | M | P | E  |
| 4  | H | E |   | A | M | A | S |   | A | M  |
| 5  | I | T | I | N | E | R | A | I | R | E  |
| 6  | T |   | E | T | A | T |   | V | A | N  |
| 7  | E | O | N |   | T | S | A | R |   | T  |
| 8  | C | R | A | N | S |   | N | E | T |    |
| 9  | T | A |   | O |   | E | S | S | E | S  |
| 10 | E | L | I | M | I | N | E |   | T | U  |

## Grilles de sudoku

*Facile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 |   |   |   |   |   | 9 | 4 | 2 |
| 9 |   |   | 3 |   |   |   |   | 6 |
|   |   | 4 | 6 | 9 |   | 3 | 5 | 1 |
|   |   |   |   | 6 | 1 | 4 |   |   |
|   |   |   | 7 |   | 5 |   |   |   |
|   |   | 6 | 2 | 8 |   |   |   |   |
| 2 | 6 | 9 |   | 5 | 3 | 8 |   |   |
| 7 |   |   |   |   | 9 |   |   | 5 |
| 5 | 8 | 3 |   |   |   |   |   | 9 |

*Moyen*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 4 | 5 |   |   | 1 |   |
|   | 7 |   |   | 9 |   |   | 5 | 6 |
|   |   |   |   |   |   | 7 |   |   |
| 3 |   |   |   | 4 |   |   |   | 5 |
| 7 | 5 | 4 |   | 2 |   | 3 | 8 | 9 |
| 2 |   |   |   | 7 |   |   |   | 1 |
|   |   | 5 |   |   |   |   |   |   |
| 8 | 3 |   |   | 1 |   |   |   | 2 |
|   | 6 |   |   | 3 | 2 |   |   |   |

*Difficile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 |   |   |   |   |   |   |   | 1 |
|   |   | 8 | 3 | 4 | 1 |   |   |   |
|   | 1 | 6 | 5 |   |   |   |   |   |
| 6 | 8 |   |   | 1 |   |   |   |   |
|   |   | 3 |   |   |   | 8 |   |   |
|   |   |   |   | 3 |   |   | 2 | 5 |
|   |   |   |   |   | 7 | 3 | 1 |   |
|   |   |   | 6 | 2 | 3 | 4 |   |   |
| 8 |   |   |   |   |   |   |   | 6 |

*Expert*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 |   |   |   |   |   | 3 |   |
|   |   | 3 |   | 9 | 7 |   |   |   |
|   | 7 |   |   | 4 |   |   |   | 1 |
|   |   |   |   |   | 2 |   |   | 8 |
|   | 1 | 8 |   |   |   |   | 7 | 4 |
| 7 |   |   | 4 |   |   |   |   |   |
| 8 |   |   |   | 2 |   |   |   | 6 |
|   |   |   | 8 | 6 |   | 9 |   |   |
|   | 3 |   |   |   |   | 2 |   | 5 |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

*Facile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 1 | 8 | 6 | 7 | 4 | 9 | 5 |
| 6 | 8 | 9 | 4 | 1 | 5 | 7 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 7 | 2 | 3 | 9 | 1 | 6 | 8 |
| 8 | 7 | 5 | 1 | 9 | 4 | 2 | 3 | 6 |
| 1 | 3 | 6 | 7 | 5 | 2 | 9 | 8 | 4 |
| 2 | 9 | 4 | 6 | 8 | 3 | 5 | 7 | 1 |
| 7 | 4 | 3 | 5 | 2 | 8 | 6 | 1 | 9 |
| 5 | 1 | 8 | 9 | 7 | 6 | 3 | 4 | 2 |
| 9 | 6 | 2 | 3 | 4 | 1 | 8 | 5 | 7 |

*Moyen*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 3 | 5 | 1 | 7 | 9 | 2 | 8 | 6 |
| 1 | 9 | 7 | 2 | 6 | 8 | 4 | 5 | 3 |
| 8 | 2 | 6 | 3 | 5 | 4 | 7 | 1 | 9 |
| 7 | 6 | 3 | 8 | 9 | 1 | 5 | 4 | 2 |
| 5 | 4 | 8 | 7 | 2 | 3 | 6 | 9 | 1 |
| 2 | 1 | 9 | 6 | 4 | 5 | 3 | 7 | 8 |
| 9 | 8 | 4 | 5 | 3 | 6 | 1 | 2 | 7 |
| 6 | 7 | 1 | 4 | 8 | 2 | 9 | 3 | 5 |
| 3 | 5 | 2 | 9 | 1 | 7 | 8 | 6 | 4 |

*Difficile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 6 | 7 | 3 | 5 | 8 | 1 | 4 | 2 |
| 1 | 8 | 3 | 2 | 4 | 6 | 7 | 5 | 9 |
| 4 | 2 | 5 | 7 | 1 | 9 | 8 | 6 | 3 |
| 3 | 9 | 2 | 1 | 6 | 5 | 4 | 8 | 7 |
| 6 | 7 | 1 | 8 | 2 | 4 | 9 | 3 | 5 |
| 8 | 5 | 4 | 9 | 7 | 3 | 6 | 2 | 1 |
| 2 | 4 | 9 | 5 | 8 | 1 | 3 | 7 | 6 |
| 7 | 1 | 8 | 6 | 3 | 2 | 5 | 9 | 4 |
| 5 | 3 | 6 | 4 | 9 | 7 | 2 | 1 | 8 |

*Expert*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 4 | 9 | 3 | 8 | 6 | 5 | 7 |
| 5 | 3 | 9 | 2 | 6 | 7 | 8 | 4 | 1 |
| 6 | 8 | 7 | 4 | 1 | 5 | 3 | 9 | 2 |
| 9 | 4 | 1 | 6 | 7 | 3 | 2 | 8 | 5 |
| 2 | 7 | 5 | 8 | 9 | 1 | 4 | 6 | 3 |
| 3 | 6 | 8 | 5 | 2 | 4 | 7 | 1 | 9 |
| 7 | 5 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 3 | 4 |
| 4 | 9 | 3 | 7 | 5 | 6 | 1 | 2 | 8 |
| 8 | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 | 5 | 7 | 6 |

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
l'enseignement supérieur et de la  
recherche scientifique  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش أسفي  
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 04/RH/2020/EXP  
(Séance publique)**

Le **06/05/2020**, à **11 heures**, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°04/RH/2020/EXP.

| Désignation des prestations   | Montant du cautionnement provisoire | Montant de l'Estimation des prestations TTC |
|---|-------------------------------------|---|
| <b>Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots.</b> |                                     |   |
| -Lot n°01 : écoles primaires et lycées collégiaux.  | 100 000.00 dhs                      | 5 170 127.04 dhs                            |
| -Lot n°02 : lycées qualifiants et services administratifs   | 50 000.00 dhs                       | 2 287 127.23 dhs                            |

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFP de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent:**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.**

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 9 et 10 du Règlement de la consultation.

N° 3244/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
l'enseignement supérieur et de la  
recherche scientifique  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش أسفي  
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 05/RH/2020/EXP  
(Séance publique)**

Le **07/05/2020**, à **10 heures**, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°05/RH/2020/EXP.

| Désignation des prestations  | Montant du cautionnement provisoire en dhs | Montant de l'Estimation des prestations TTC en dhs |
|--|--|--|
| <b>prestations de nettoyage et d'entretien des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots.</b> |  |  |
| - lot 01 : écoles primaires et lycées collégiaux.  | 50 000.00                                  | 2 554 386.12                                       |
| - lot 02 : lycées qualifiants et services administratifs.  | 25 000.00                                  | 1 444 549.39                                       |

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFP à RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent:**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.**

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 9 et 10 du Règlement de la consultation.

N° 3245/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 17/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan annonce que l'appel d'offres sur offre de prix relatif à : FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION VERTICALE ET DE DISPOSITIFS DE SECURITE SUR LA RP4702 DU PK 0+000 AU PK27+600 ET LA RP4704 DU PK0+000 AU PK30+000, DU PK55+500 AU PK85+500 ET DU PK 105+000 AU PK 111+500. (PROVINCE DE TETOUAN), est modifié comme suit :

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante mille (40.000,00) dirhams ;

L'estimation du maître d'ouvrage est : Deux millions huit cent mille huit cent (2.800.800,00) dirhams toutes taxes comprises ;

La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Secteur                                      | Qualification  | classe |
|--|--|--------|
| X : Signalisation et équipement de sécurité. | X.2 : Travaux de signalisation verticale et équipement de sécurité | 2      |

Le reste est sans changement.

N° 3246/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة وصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2020/DPEFLCD/GUE**

Le **05 Mai 2020** à **11h**, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des travaux de **regarnis et d'entretiens des plantations anciennes** dans la Province de Guercif répartie en Cinq (05) lots :

**Lot n°1 :** L'exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes dans le périmètre dénommé **Ajourai 3** situé dans la commune de **Essabbab**, Province de Guercif.

**Lot n°2 :** L'exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes dans le périmètre dénommé **Tsibekt** situé dans la commune de **Berkine**, Province de Guercif.

**Lot n°3 :** L'exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes dans le périmètre dénommé **Rechida 2** situé dans la commune de **Lamrija**, Province de Guercif.

**Lot n°4 :** L'exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes dans le périmètre dénommé **Bab Lakhmiss** situé dans la commune de **Mezguitem**, Province de Guercif.

**Lot n°5 :** L'exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes dans les périmètres dénommés **Talbassant 3**, **Timgardine 2**, **Ajourai 2**, situés dans la commune de **Essabbab**, Province de Guercif.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°01 et n°03 : Neuf Mille (9.000,00) Dirhams pour chaque lot ;
- Lot n°02 : Quinze Mille (15.000,00) Dirhams ;
- Lot n°04 : Sept Mille (7.000,00) Dirhams ;
- Lot n°05 : Vingt Cinq Mille (25.000,00) Dirhams ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par la maître d'ouvrage est fixée comme suit :
- Lot n°01 et n°03 : Quatre Cent Vingt Mille (420.000,00) Dirhams pour chaque lot ;
- Lot n°02 : Sept Cent Soixante Huit Mille (768.000,00) Dirhams ;
- Lot n°04 : Deux Cent Soixante Mille Sept Cent Trente Six (260 736,00) Dirhams ;
- Lot n°05 : Neuf Cent Vingt et Un Mille Six Cent (921.600,00) Dirhams ;

**Les marchés objets de cet appel d'offres sont réservés aux petites et moyennes entreprises.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Ø Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Guercif ;
- Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité;
- Ø Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Ø Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification. Le certificat exigé pour chaque lot est comme suit :

| Lot n°      | Secteur d'activité | Qualifications exigées | Catégorie Minimale |
|-------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| 4           | 1                  | 1-4                    | 5                  |
| 1, 2,3 et 5 | 1                  | 1-4                    | 4                  |

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3247/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/2020/DPE FLCD/GUE

Le 05 Mai 2020 à 13h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour: L'exécution des travaux de sylviculture et conduite de peuplement forestier, dans le périmètre de Ras Laksar sur une superficie de 200 ha, situé dans la Commune de Ras Laksar, Province de Guer-

cif, lot unique.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Neuf Mille Dirhams (9.000,00DH).  
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille (288.000,00) Dirhams.  
Le marché objet de cet appel d'offre est réservé aux petites et moyennes entreprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada Ier

1434 (20mars2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 3248/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZNIT

**AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES  
N° 05/2020/DPA/TZ/SMOP  
(SEANCE PUBLIQUE)**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O N° 05/2020/DPA/TZ/SMOP du Jeudi 30 Avril 2020, publié au journal (libération du 25/03/2020), a connu une rectification au niveau de l'estimation et de la classe du lot n° 3, comme suit :

✓ L'estimation du cout de la prestation établie par le maître d'ouvrage Pour le Lot 3, est fixée à la somme de :

**Lot n° 3 : 4.991.172,00 DH (Quatre millions neuf cent quatre vingt et onze mille cent soixante douze dhs)**

✓ Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

|       | Branche d'activité | classe | Qualification |
|-------|--------------------|--------|---------------|
| Lot 1 | 7                  | 2      | 7.2           |
| Lot 2 | 7                  | 4      | 7.2           |
| Lot 3 | 7                  | 3      | 7.2           |

Le reste sans changement.

N° 3249/PA



**DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG  
Avis d'appels d'offres ouvert**

\*\*\*\*\*

Il sera procédé au siège de la direction provinciale d'ASSA-ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

| N° AO                   | OBJETS   | CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION   | ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS | DATE ET HEURS D'OUVERTURE DES PLS |
|-------------------------|--|---|--|-----------------------------------|
| 02/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etude Technique Et Suivi Des Travaux De Construction De 10 Salles D'enseignement Préscolaire, Relevant De La Direction Provinciale D'ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.  | D14-D15-D16   | 30 000.00<br>Trente Mille Dirhams TTC            | 04/05/2020 à 09 H 00              |
| 03/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Construction D'Ecole Primaire Moulay Al Hassan , Relevant De La Direction Provinciale D' ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.  | D14-D15-D16   | 60 000.00<br>Soixante Mille Dirhams TTC          | 04/05/2020 à 10 H 00              |
| 04/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Construction Du Trois Classes Scolaires Au Sein Du Collège ALMASSIRA ALKADRAA Relevant De La Direction Provinciale ASSA ZAG-AREF GON.  | ----  | 20 000.00<br>Vingt Mille Dirhams                 | 04/05/2020 à 11 H 00              |
| 05/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Construction D'une Administration Au Sein Du S/S AOUINT AIT OUSSA Relevant De La Direction Provinciale ASSA ZAG-AREF GON.  | ----  | 15 000.00<br>Quinze Mille Dirhams                | 04/05/2020 à 12 H 00              |
| 06/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Contrôle Technique Et Suivi Des Travaux De Construction De 10 Salles D'enseignement Préscolaire, Relevant De La Direction Provinciale D'ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.   | ----  | 30 000.00<br>Trente Mille Dirhams TTC            | 05/05/2020 à 09 H 00              |
| 07/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Contrôle Technique Et Suivi Des Travaux De Construction D'Ecole Primaire Moulay Al Hassan , Relevant De La Direction Provinciale D' ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.   | ----  | 60 000.00<br>Soixante Mille Dirhams TTC          | 05/05/2020 à 10 H 00              |
| 08/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Contrôle Technique Et Suivi Des Travaux De Construction Du Trois Classes Scolaires Au Sein Du Collège ALMASSIRA ALKADRAA Relevant De La Direction Provinciale ASSA ZAG-AREF GON.   | ----  | 20 000.00<br>Vingt Mille Dirhams                 | 05/05/2020 à 11 H 00              |
| 09/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Contrôle Technique Et Suivi Des Travaux De Construction D'une Administration Au Sein Du S/S AOUINT AIT OUSSA Relevant De La Direction Provinciale ASSA ZAG-AREF GON.   | ----  | 10 000.00<br>Dix Mille Dirhams                   | 05/05/2020 à 12 H 00              |
| 10/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etudes Géotechniques, Réception Des Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Matériaux Des Travaux De Construction De 10 Salles D'enseignement Préscolaire, Relevant De La Direction Provinciale D'ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.         | Activité : Études géotechniques.<br>Qualifications : EG.1. catégorie : 4<br>Activité : Contrôle de qualité.<br>Qualifications : CQ.1. catégorie : 4 | 30 000.00<br>Trente Mille Dirhams TTC            | 06/05/2020 à 09 H 00              |
| 11/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etudes Géotechniques, Réception Des Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Matériaux Des Travaux De Construction D'Ecole Primaire Moulay Al Hassan , Relevant De La Direction Provinciale D' ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN              | Activité : Études géotechniques.<br>Qualifications : EG.1. catégorie : 4<br>Activité : Contrôle de qualité.<br>Qualifications : CQ.1. catégorie : 4 | 60 000.00<br>Soixante Mille Dirhams TTC          | 06/05/2020 à 10 H 00              |
| 12/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etudes Géotechniques, Réception Des Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Matériaux Des Travaux De Construction Du Trois Classes Scolaires Au Sein Du Collège ALMASSIRA ALKADRAA Relevant De La Direction Provinciale ASSA ZAG-AREF GON. | Activité : Études géotechniques.<br>Qualifications : EG.1. catégorie : 4<br>Activité : Contrôle de qualité.<br>Qualifications : CQ.1. catégorie : 4 | 20 000.00<br>Vingt Mille Dirhams                 | 06/05/2020 à 11 H 00              |
| 13/2020/INV.DP.ASSA.ZAG | Etudes Géotechniques, Réception Des Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Matériaux Des Travaux De Construction D'une Administration Au Sein Du S/S AOUINT AIT OUSSA Relevant De La Direction Provinciale ASSA ZAG-AREF GON.             | Activité : Études géotechniques.<br>Qualifications : EG.1. catégorie : 4<br>Activité : Contrôle de qualité.<br>Qualifications : CQ.1. catégorie : 4 | 15 000.00<br>Quinze Mille Dirhams                | 06/05/2020 à 12 H 00              |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 (BTE et BC) et 6 et 7 (pour les laboratoires) du règlement de consultation

N° 3251/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El kelaa des sraghna

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX - N° : 01/SAAF/2020**

Le 06/05/2020 à 10H, il sera procédé dans la salle de réunions sise au siège de la Direction provinciale, BD YOUSSEF BEN TACHFINE, Route de BENI MELLAL, EL KELAA DES SRAGHNAS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix : N° 01/SAAF/2020 Concernant :

| LOTS N° | OBJET  |
|---------|--|
| 01      | Achat de fournitures de bureau, de reprographiques, informatiques et audio-visuelles pour le fonctionnement des services administratifs et le centre des ressources du préscolaire relevant de la direction provinciale d'El kelaa des sraghna   |
| 02      | Achat de fournitures de bureau, de reprographiques, informatiques et audio-visuelles pour le fonctionnement des écoles primaires, des lycées collégiaux et des classes des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques relevant de la direction provinciale d'El kelaa des Sraghna |
| 03      | Achat de fournitures de bureau, de reprographiques, informatiques et audio-visuelles pour le fonctionnement des lycées qualifiants et de l'éducation non formelle relevant de la direction provinciale d'el Kelaa des Sraghna  |

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières –Bureau des marchés- de la direction provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

❖ Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations (TTC) établie par le maître d'ouvrage sont fixés comme suit :

| LOTS | Cautionnement provisoire en dhs |                   | Estimations des prestations en dhs |  |
|------|---------------------------------|-------------------|------------------------------------|--|
|      | En chiffre                      | En lettre         | En chiffre                         | En lettre  |
| 01   | 10 000.00                       | DIX MILLE DIRHAMS | 384 723.60                         | Trois cent quatre vingt quatre mille sept cent vingt trois dirhams 60cts |
| 02   | 10 000.00                       | DIX MILLE DIRHAMS | 352 255.32                         | Trois cent cinquante deux mille deux cent cinquante cinq dirhams 32cts   |
| 03   | 10 000.00                       | DIX MILLE DIRHAMS | 204 970.76                         | Deux cent quatre mille neuf cent soixante dix dirhams 76 cts             |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des affaires administratives et financières-bureau des marchés- de la Direction Provinciale à EL KELAA DES SRAGHNA.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

o Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 08 du règlement de la consultation.

N° 3250/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie,  
des Finances  
et de la Réforme  
de l'Administration  
Direction des Domaines  
de l'Etat  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 02/DDE/DSI/2020  
Le 02 Juin 2020 à 10 h 30  
min, il sera procédé,  
dans la salle des réu-  
nions de la Direction des

Domaines de l'Etat –  
Quartier Administratif –  
Agdal - Rabat, à l'ou-  
verture des plis relative à  
l'appel d'offres ouvert  
sur offres des prix  
concernant la location  
des licences d'utilisation  
des logiciels informa-  
tiques installés au ni-  
veau de la Direction des  
Domaines de l'Etat en lot  
unique.  
Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au bu-

reau n° 111 – 1er étage -  
du siège de la Direction  
des Domaines de l'Etat -  
Quartier Administratif -  
Agdal – Rabat. Il peut  
également être téléchargé  
à partir du portail maro-  
cain des marchés publics  
(www.marchespublics.gov  
v.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de Trente Mille Dirhams  
(30 000,00 DH).  
L'estimation des coûts

des prestations établie  
par le maître d'ouvrage  
est fixée à Deux Millions  
Trois Cent Quarante Trois  
Mille Dirhams toutes  
taxes comprises (2 343  
000,00 DH TTC).  
Le contenu, la présentat-  
ion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rrents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349  
du 20/03/2013 relatif aux

marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
1- Soit déposer leurs plis  
par voie électronique à  
partir du portail maro-  
cain des marchés publics  
(www.marchespublics.gov  
v.ma) ;  
2- soit les envoyer par  
courrier recommandé,  
avec accusé de réception,  
au bureau précité ;  
3- Soit déposer contre ré-  
cépissé leurs plis auprès  
du bureau n° 111 du siège

de la Direction des Do-  
maines de l'Etat - Quar-  
tier Administratif - Agdal  
– Rabat ;  
4- Soit les remettre au  
président de la commis-  
sion d'appel d'offres au  
début de séance et avant  
l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 5 du rè-  
glement de la  
consultation.  
N° 3253/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Région de Souss Massa  
Province Chtouka Ait Baha  
Cercle Ait Baha  
Caidat Ait Baha  
Commune Ait M'ZAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVRET  
N° 01/2020**

Le **Mardi 05 Mai 2020 à 11h00** il sera procédé à la **salle des réunions au siège de la commune AIT M'ZAL**, sous la présidence de monsieur le président de commune AIT M'ZAL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert pour **TRAVAUX DE DALLAGE DES PISTES DES DOUARS: TAMJLOUJT AIT M'ZAL, AIT OUARGHEN AFLA OUASSIF, AMASSINE IAAMINE, TAGUENZA, IMZILENE, TAMJLOUCHT AIT OUALIAD, AIT HSSAIN ET TIBERGNITE SIS À la Commune Ait M'zal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de service technique de la commune AIT M'ZAL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de L'Etat : [www.marchespublics.gov.com](http://www.marchespublics.gov.com)

Les concurrents peuvent soumissionner électroniquement à cet appel d'offre sur le portail des marchés de L'Etat : [www.marchespublics.gov.com](http://www.marchespublics.gov.com)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt mille dirhams (20 000.00 dhs)**

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme De: **695 520,00 Dhs TTC (Six cent quatre vingt quinze mille cinq cent vingt dirhams toute taxes comprises)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être Conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 joudadaI 1434(20 mars2013).

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom du président de la commune AIT M'ZAL au service technique de la commune.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit soumissionner électroniquement au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.com](http://www.marchespublics.gov.com)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les entreprises sont tenues de produire une copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport, de la logistique et de l'eau.

Le secteur d'activité concernée, la qualification exigée et la classe minimale sont comme suit :

| Secteur | Classe minimale | Qualifications exigées |
|---------|-----------------|------------------------|
| B       | 5               | B11                    |

Il est prévue une visite des lieux **Le lundi 27 Avril 2020 à 10 heures.**

**N.B :** Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013

N° 3254/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 04/2020/PSK**

Le 12 Mai 2020 à 11 H , Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'expertise technique des mosquées relevant du ressort territorial de la province de Sidi Kacem-Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille dirhams (5 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent quarante et un mille deux cent quatre vingt Dirhams 00 Centimes (341 280.00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

| ACTIVITES                     | CATEGORIE | QUALIFICATIONS |
|-------------------------------|-----------|----------------|
| EL : Expertise de laboratoire | 01        | (EL.1)         |

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3255/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



07.00 : Lecture du  
Saint Coran + Douaa  
07.05 : Bulletin météo  
07.10 : Atfal ala bal  
(2 épisodes)  
07.40 : Arrouad  
08.40 : Amoudou  
09.40 : Oujouh  
10.10 : Al Houra  
11.00 : Jt Spécial  
11.30 : Nadi al marah  
12.30 : Fin Ghadi bya  
13.00 : JT Addahira + Météo  
13.20 : Merhba bi shabi 1  
14.00 : JT en Amazigh  
+ JT en Espagnol  
14.40 : Al Madani Ep2  
16.10 : Hayat Jadida  
16.30 : Jt Spécial

17.00 : Documentaire -  
Kheir Allah  
18.00 : Oulad Moukhtar  
19.00 : JT en français  
19.20 : Ouyoun Ghaima - R  
20.00 : Kadyat Oumr - R  
21.00 : JT Principal + Météo  
22.00 : Lala Laaroussa  
prime 7  
00.00 : Dernier bulletin d'in-  
formation  
00.20 : Dakirat Al Houb - R  
01.50 : Documentaire  
- Kheir Allah  
02.50 : Arrouad - R  
03.40 : Amoudou  
04.40 : Oulad Moukhtar - R  
05.40 : Oyoun Ghaima - R  
06.10 : Al Houra - R

05:55:00 : RELIGIEUX :  
CORAN AVEC LAUREATS  
MAWAHIB TAJWID AL  
QOR'AN  
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI  
06:25:00 : MAGAZINE :  
CHADA AL ALHANE : LE  
PATRIMOINE MUSICAL AN-  
DALOUS ET GHARNATI  
08:40:00 : LAHBIBA OUMMI  
09:35:00 : MAGAZINE : SIHA-  
TOUK BAYNA YADAYK  
10:00:00 : SERIE : OUCHEN  
11:00:00 : FEUILLETON :  
RAB3A MEN RAB3INE  
11:45:00 : AUTO-MOTO  
11:50:00 : KTAB QRITOU  
12:00:00 : MAGAZINE : AL  
BARLAMANE WA ANNASS  
12:35:00 : BULLETIN METEO  
12:45:00 : AL AKHBAR  
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI  
13:30:00 : MAGAZINE : AL-  
HANE 3CHAQNAHA : FIR-



QAT QARAUIYINE & FIR-  
QAT OUAJD  
14:00:00 : MAGAZINE : KAN  
YA MA KAN  
14:15:00 : MAGAZINE : LIL  
MATBAKHI NOUJOUR  
14:45:00 : JOURNAL AMA-  
ZIGH  
15:00:00 : MAGAZINE : TIR-  
MITINE : MOHAMED  
ZA3TRAOUI  
15:25:00 : FEUILLETON :  
ACHOUJA3 WA AL JAMILA  
3INDA AL FARA3INA  
17:55:00 : NIDAE  
18:10:00 : MAGAZINE : POP  
UP  
18:45:00 : MAGAZINE : MUL-  
TIPLAYER  
19:10:00 : SAYIDAT SHOP-  
PING  
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB  
QRITOU

20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:35:00 : QUE DU SPORT  
21:10:00 : BULLETIN METEO  
21:15:00 : AL MASSAIYA  
21:40:00 : MAGAZINE : AL-  
LAYLA SAHRATNA : FA-  
TIMA ZAHRA LAAROUSSI /  
DRISS AL BOUAZZAQOUI /  
MAHMOUD ATTOURABI/  
SAID & WDIAE  
23:25:00 : SPECTACLE : BEST  
OF SOIREES 2M  
00:55:00 : MAGAZINE : RA-  
CHID SHOW  
02:10:00 : SERIE : HDIDANE  
3INDA AL FARA3INA  
03:15:00 : DES HISTOIRES ET  
DES HOMMES : LES MAL  
AIMES OU L'ART COMME  
THERAPIE  
04:05:00 : MAGAZINE :  
CONTINENTALES  
04:55:00 : MAGAZINE :  
TOUBKAL